

RAPPORT PRESENTE DEVANT LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Séance du 28 mars 2025

Direction des finances/N°2025

Objet :

Budget Principal 2025 de la Ville d'Ajaccio : Création et révision des Autorisations de Programme

Rapporteur : Pierre PUGLIESI, Premier Adjoint,

Résumé :

En application de [l'article L. 2311-3](#), le budget peut comprendre des autorisations de programme (AP) et des autorisations d'engagement (AE). Chaque AP ou AE comporte la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement correspondants.

La création d'autorisations de programme et d'engagement ainsi que leurs révisions éventuelles sont présentées par le Maire et proposées au vote du Conseil Municipal, par délibération distincte, lors de l'adoption du budget de l'exercice et des décisions modificatives.

Le présent rapport décrit les créations et révisions d'autorisations de programmes de d'engagement dans le cadre du vote de la Décision Modificative n°1 du budget principal de l'exercice 2024 de la Ville.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20250328-2025_044-DE

+

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2025

Publication : 07/04/2025

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

Four l'autorité compétente par délégation



D'adopter les créations et révisions des autorisations de programme et d'engagement résumées dans le tableau de synthèse annexé au rapport.

Les Autorisations de Programme et d'engagement 2025 et leur financement (AP - AE)

En application de l'article L. 2311-3, la section d'investissement du budget peut comprendre des autorisations de programme et la section de fonctionnement des autorisations d'engagement. Chaque autorisation de programme ou d'engagement comporte la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement correspondants. Les autorisations de programme ou d'engagement et leurs révisions éventuelles sont présentées par le Maire. Elles sont votées par le Conseil Municipal, par délibération distincte, lors de l'adoption du budget de l'exercice ou des décisions modificatives. Les autorisations de programme correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées, acquises ou réalisées par la commune, ou à des subventions d'équipement versées à des tiers

Il est en outre nécessaire de rappeler que la mise en œuvre du dispositif AP/CP et AE/CP correspond à des objectifs opérationnels :

- ✓ Mieux visualiser le coût des opérations étalées sur plusieurs exercices.
- ✓ Limiter les couvertures de crédits annuelles aux seuls besoins du mandatement, l'engagement étant possible sur le montant total de l'AP.
- ✓ Améliorer la lisibilité financière des comptes et le taux de réalisation en faisant coïncider le budget voté et le budget réalisé.
- ✓ Faciliter la stratégie financière en adossant la prospective sur des éléments concrets.
- ✓ Permettre la continuité des opérations pour la préparation et la passation des marchés publics.

Une mise en œuvre efficiente de ce dispositif est indissociable d'une comptabilité des engagements maîtrisée, d'une part, et de l'effectivité d'une programmation physico financière fiable d'autre part.

Les opérations pour lesquelles apparait le logo suivant ont été comptabilisées dans la politique « développement durable » lors du débat d'orientation budgétaire :



Je vous propose donc d'examiner l'état des opérations en cours, les propositions de révisions et d'ouverture d'Autorisations de Programme et d'Autorisations d'Engagement nouvelles pour le vote du Budget Principal de l'exercice 2025.

Les diverses propositions budgétaires du BP 2025 relatives aux Autorisations de Programme concernant des opérations de maîtrise d'œuvre s'établissent comme suit et sont soumis à votre approbation (montant apparaissant en **rouge** dans les tableaux) :

Sommaire

Autorisations de programme relatives à des opérations de maîtrise d'œuvre	6
Programme « Administration générale » :.....	6
Mise en accessibilité des bâtiments (18ADMG01).....	6
Restructuration du bâtiment accueillant la DSIT (18ADMG02)	8
Cuisine centrale (19ADM02)	10
Rénovation énergétique des bâtiments – Intracting (20ADM01).....	14
Acquisitions de véhicules 2020 – « Bibliobus » (20ADM02)	15
Panneaux photovoltaïques (21ADM01)	17
Travaux dans les bâtiments communaux 22/25 (22ADM01).....	19
Véhicules 22/25 (22ADM02)	32
Cimetière 23/25 (23ADM01)	35
Cimetière EREA (23ADM02)	37
Immeuble Diamant II (24ADM01)	38
Travaux bâtiments communaux 2025/27(25ADM01) – NOUVELLE AP	41
Travaux bâtiments écoles crèches 2025/27 (25ADM08) – NOUVELLE AP	44
Programme « Culture »	46
Conservatoire (18CULT01).....	46
Programme « Eaux Pluviales »	48
Actions PAPI (20EAU01)	48
Bassin Alzo di Leva (Mandat CAPA -20EAU02).....	51
Bassin Peraldi (Mandat CAPA – 20EAU03)	52
Bassin Vazzio (Mandat CAPA – 20EAU04)	53
Programme « ECOLE ».....	54
Rénovation énergétique des écoles (23ECOL01)	54
Cours écoles : végétalisation et perméabilisation (23ECOL02).....	58
Programme « Environnement »	60
Ré engraisage des plages, Littoral St François (19ENV01)	60
Réhabilitation du Parc Berthault (19ENV02).....	63
Végétalisation phase 1 & 2 (22ENV01).....	66
Aires de jeux et plages (23ENV01)	69
Pépinière municipale (25ENV01).....	72
Programme « OPAH » (Maîtrise d'œuvre)	73

Etudes pré-opérationnelles OPAH (20OPA01)	73
Etudes de programmation urbaine (23OPA01).....	75
Programme « Patrimoine »	77
Antiquarium (17PATR01).....	77
Concession « Cœur de ville » (traité de concession SPL Ametarra – 18PATR01).....	79
Travaux d'aménagement du CIAP (18PATR02)	81
Programme musée 2019 (19CUL03)	83
Bibliothèque patrimoniale (19PATR02).....	86
Canal de la Gravona (20PATR02).....	89
Travaux au Musée Fesch (21PATR01)	90
Statuaire Napoléonienne (22PATR02).....	93
CIAP & Baptistère – Partie Aménagement et multimédia (23PATR01).....	95
Jonction entre le Musée Fesch et la Chapelle Impériale (25PATR03).....	96
Programme « Sports ».....	98
Travaux dans les équipements sportifs 2022-2024 (21SPO01).....	98
Acquisition d'équipements sportifs (21SPO01 ID21)	100
Travaux dans les équipements sportifs 2025/27 (25SPO01) – NOUVELLE AP	102
Tennis Club du Casone (20STA01) – NOUVELLE AP.....	103
Programme « Voirie »	104
Traversée de Mezzavia (17VOIR03).....	104
Travaux cours Napoléon (17VOIR04)	106
Poste de commandement de régularisation du trafic (PCRT) (19VOIR02)	110
Murs de soutènement (20VOIR01)	112
Bornes de contrôle d'accès (20VOIR03).....	114
Co-maîtrise d'ouvrage voirie CDC (20VOIR04)	116
Modernisation de l'éclairage public (21VOIR02).....	117
Programme Voirie 22 / 25 (22VOIR01).....	120
Eclairage public 2021 (22VOIR02)	124
Requalification de la place du Diamant (23VOIR01) - ETUDES.....	126
Travaux de la place du Diamant (23VOIR03) -TRAVAUX-.....	127
Giratoire Confina (23VOIR02).....	130
Programme Voirie 2025/ 27 (25VOIR01)	132
PPA Noël Franchini (25VOIR02).....	134
Autorisations de programme relatives à des subventions d'investissement versées à des tiers.....	135

OPAH et aides au bâti (19OPAH01).....	135
OPAH Cœur de Ville (24OPA01)	137
Délibération relative aux AP/AE :	141

Autorisations de programme relatives à des opérations de maîtrise d'œuvre

Programme « Administration générale » :

Mise en accessibilité des bâtiments (18ADMG01)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	585 950,00 €					
	Proposition AP	-300,00				
	Total	585 650,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	569 644,55 €	0,00				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	22163 Accessibilité bâtiments communaux	16 000 €	5,45 €			
	Total	585 644,55 €	5,45 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Reste à financer CP</i>	5,45 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Il est proposé au BP 2025 d'inscrire les CPs à hauteur de 16 000 € pour clôturer l'opération sur l'exercice.

Le programme de travaux relatif à la mise en accessibilité sont finalisés.

Les travaux réalisés dans le cadre de cette AP ont consisté en la mise aux normes d'ascenseurs, portes extérieures et intérieures, création de sanitaires ou mise en conformité de ceux existants, mise en conformité d'escaliers ou aménagements extérieurs par exemple.

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	450 000,00 €					
Proposition AP		-19 602,19 €				
Total		430 397,81 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	335 267,45 €	83 530,36 €				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	22 167 Subvention Etat accessibilité bâtiments communaux	11 600 €				
Total		430 397,81 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à financer CP		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Il est proposé au BP 2025 d'augmenter les recettes à hauteur de 11 600 € conformément aux derniers versements attendus.

Ces travaux sont cofinancés par l'Etat dans le cadre de la Dotation budgétaire de Soutien à l'Investissement des communes et de leurs groupements à fiscalité propre, de métropoles et des Départements d'outre-mer (DSIL) : financement de 450 000 € sur la base d'un montant de dépenses à hauteur de 1 117 500 € HT (arrêté Préfecture de Corse du Sud 2018/07/03/058 du 3 juillet 2018).

Restructuration du bâtiment accueillant la DSIT (18ADMG02)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	642 286,72 €					
	Proposition AP	16 143,94 €				
	Total	658 430,66 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	554 430,66 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	22 161 Réhabilitation DSI	24 000 €	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total	578 430,66 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
	<i>Reste à financer CP</i>	<i>80 000,00 €</i>	<i>60 000,00 €</i>	<i>40 000,00 €</i>	<i>20 000,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé au BP 2025 d'augmenter les crédits à hauteur de 24 000 €.

La Commune d'Ajaccio met à disposition de la Direction des Systèmes Informatiques et Numériques (DSIN) : les biens mobiliers et immobiliers (locaux, meubles, réseaux informatique et téléphonique, serveurs ...) sis dans les locaux de l'ex-DSI de ses services, qui deviennent les locaux de la DSIN.

Dans ce cadre, la Commune d'Ajaccio propriétaire des locaux réalise directement les dépenses liées aux grosses réparations et à la maintenance lourde de ces locaux, mobilier de bureau, équipements actifs divers, véhicules ...).

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	291 939,46 €					
	Proposition AP	7 336,94				
	Total	299 276,40 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	249 086,40 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	22 168 Subvention CAPA Bâtiment DSI	13 830 €	9 090,00	9 090,00	9 090,00	9 090,00
	Total	262 916,40	9 090,00	9 090,00	9 090,00	9 090,00
	Reste à financer CP	36 360,00	27 270,00	18 180,00	9 090,00	0,00

Il est proposé au BP 2025 d'augmenter les recettes à hauteur de 13 830 €.

La Direction des systèmes d'information est une direction mutualisée avec la CAPA. Les travaux du bâtiment sont donc subventionnés à hauteur de 50% du montant HT par la CAPA (convention de mutualisation).

Cuisine centrale (19ADM02)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	7 753 370,00 €					
Chapitre budgétaire						
Chap 20						
Chap 23						
Total	7 753 370,00 €					
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	413 653,43 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
20	23276 Etudes Cuisine centrale	246 500,00	193 500,00	150 000,00		
23	23 316 Travaux Cuisine centrale	400 000,00	3 500 000,00	2 849 716,57		
Total		1 060 153,43€	3 693 500,00 €	2 999 716,57 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>6 693 216,57€</i>	<i>2 999 716,57 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé au BP 2025 d'augmenter les crédits à hauteur de 646 500 € pour l'exercice 2025. Les travaux devraient débiter au cours de l'exercice 2025.

La création d'une cuisine centrale en liaison froide permettra la production de l'ensemble des repas des établissements suivants en un seul site :

- Ecoles primaires et maternelles municipales
- Etablissements municipaux de la petite enfance
- Centres aérés
- Ecoles primaires et maternelles des villages de la CAPA jouxtant la commune d'Ajaccio : Alata, Afa et Sarrola-Carcopino.

La cuisine centrale devra produire au minimum 3 400 repas par jour répartis aux différentes écoles primaires et maternelles, établissements de la petite enfance et centres aérés de la commune d'Ajaccio.

La restauration scolaire vise à répondre aux besoins physiologiques et nutritionnels des enfants, c'est également un lieu de partage et de convivialité indispensable au jeune public. L'enjeu est donc majeur.

De plus ce projet a été réfléchi de façon écoresponsable avec de multiples équipements pour réduire l'impact environnemental.

Le choix de la liaison froide permettra une production différée dans le temps qui soulagera la gestion de la production, la livraison et permettra de limiter le gaspillage alimentaire.

L'utilisation de la liaison froide comme mode de production s'accompagnera d'une mise en conformité de l'ensemble des offices des établissements cités ci-dessus qui devront être désormais équipés pour le réchauffage des repas. Le site retenu pour l'implantation de la cuisine centrale est situé dans le quartier « Saint Joseph ».

L'opération se compose d'une phase pré-opération, d'une phase 1 qui concerne les études, puis d'une phase 2 concernant les travaux. Les trois phases ont un montant cumulé de **7 753 370 €**.



Les 2 phases, travaux et études se déclinent comme suit :

Phase 1 : Les études

Le projet de cuisine centrale nécessite la réalisation des études suivantes :

- ✓ Levés topographiques du site retenu pour la construction de la cuisine centrale
- ✓ Etudes de maîtrise d'œuvre : conception du bâtiment et définition des travaux, gestion des procédures réglementaires
- ✓ Ordonnancement Pilotage et Coordination : élaboration des outils de planification et coordination (planning)
- ✓ Etudes géotechniques : étude de sol et aléas géotechniques
- ✓ Coordinateur en matière de sécurité et protection de la santé
- ✓ Contrôleur Technique

Phase 2 : Les travaux

Le site retenu pour l'implantation de la cuisine centrale est situé dans le quartier « Saint Joseph », il s'agit des parcelles cadastrées AK 271, AK 269, AK 267, AK 265 et AK 262. La surface de terrain disponible est de 13232 m².

Les besoins en aménagement extérieur (hors voirie) sont de 1382 m² :

- ✓ 730m² pour le parking des voitures des personnels et des visiteurs
- ✓ 20m² pour le local scooter/vélo
- ✓ 500m² d'aire de livraison
- ✓ 50m² d'aire de lavage des camions de livraison
- ✓ 75m² d'aire de parking des camions de livraison
- ✓ 7 m² pour le chalet à composte.

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	1 494 160,00 €					
TOTAL Proposition AP						
Total		1 494 160,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	238 248,00 €	247 520,00 €				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	28325 FNADT CUISINE CENTRALE	448 370,00	461 852,00	98 170,00		
13	24571 CHARTER URBAINE CUISINE					
Total		934 138,00 €	461 852,00 €	98 170,00€	0,00€	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>560 022,00 €</i>	<i>98 170,00 €</i>	<i>0,00€</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé au BP 2025 d'augmenter les recettes à hauteur de 448 370 €.

La phase « étude » est financée par l'Etat via le fonds FNADT à hauteur de 80% (crédits 2023) sur la base d'un montant estimé de 992 702 € TTC soit 794 162 € de subvention. **Arrêté SGACCIBFDE12023-172.**

Nom de l'opération	Montant dépenses HT	Montant financement	Fond mobilisé	Taux
Cuisine centrale Etudes	992 701,98 €	794 161,58 €	FNADT	80%

La phase travaux bénéficierait des financements suivants :

Nom de l'opération	Montant dépenses HT	Montant financement	Fond mobilisé	Taux
Cuisine centrale Travaux	6 700 653,23 €	700 000,00 €	DSIL 2024	10%
		900 000,00 €	DSIL 2025	13%
		800 000,00 €	DSIL 2026	12%
		300 000,00 €	DSIL 2027	4%
		2 100 000,00 €	FEDER ITI	31%
		563 845,23 €	CDC Charte Urbaine	8%
		1 340 130,65 €	Autofinancement	20%

La phase travaux bénéficie d'un premier arrêté de financement DSIL 2024 à hauteur de 700 000 €. Il s'agit là du premier arrêté sur les 4 prévues. Arrêté SGACCIBFDE12024-162.

Deux aides sont en attente d'instruction par la Collectivité de Corse dont le montant total s'élève à hauteur de 2 663 845 € : l'une au titre du FEDER, l'autre au titre de la « Charte Urbaine ».

Rénovation énergétique des bâtiments – Intracting (20ADM01)



Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	1 205 125,00 €					
TOTAL Proposition AP		-474,47				
Total		1 204 650,53 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Voté	1 204 650,53 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
20	24510 Frais d'étude Intracting					
23	24509 Travaux Intracting					
Total		1 204 650,53€	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à financer CP		<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Aucune modification n'est proposée au BP 2025. Le programme de travaux est finalisé.

Bilan à la clôture de l'opération :

Dépenses TTC : 1 204 650,53 euros soit dépenses HT : 1 095 135 € euros.

Recettes : 365 418,79 euros soit un taux de financement in fine de 33.37 %.

Acquisitions de véhicules 2020 – « Bibliobus » (20ADM02)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	318 300,00 €					
	Chap 21	-287,81				
	Total	318 012,19 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	168 252,19 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
21	25798 Bibliobus	149 760,00				
	Total	318 012,19 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>0,00€</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé au BP 2025 d'inscrire les crédits à hauteur de 149 760 € afin de mandater la facture liée au bibliobus intervenant sur l'exercice 2025.

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	75 000,00 €					
Proposition AP						
Total		75 000,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	61 000,00 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	24459 SUB DRAC Bibliobus					
13	24597 DQ 2020 Véhicules	14 000,00				
Total		75 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à financer CP		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Il est proposé d'inscrire 14 000 € de recettes liées au solde de l'opération.

La recette liée à l'acquisition du bibliobus a déjà été versée intégralement sous la forme d'avances à hauteur de 55 000 € **Arrêté 2020 12 07 120** (financement DRAC).

Le solde de la subvention CDC Dotation Quinquennale, s'élevant à 20 000€, pourra être sollicité une fois le véhicule acquis et payé. Arrêté n°**2021-14110 SLLP** (taux de subvention 40%).

La totalité des recettes a été soldé.

Bilan à la clôture de l'opération :

Dépenses TTC : 318 012,19 euros

Dépenses HT : 289 101 euros.

Recettes : 75 000,00 euros soit un taux de financement in fine de 25.95 %.

Panneaux photovoltaïques (21ADM01)



Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	1 362 271,77 €	0,00				
Proposition AP		-100 000,00				
Total		1 262 271,77 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	860 346,63 €	0,00	0,00	0,00		
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	25692 Panneaux photovoltaïques	320 000,00	81 925,14			
Total		1 180 346,63 €	81 925,14 €	0,00€	0,00 €	0,00 €
Reste à financer CP		81 925,14 €	0,00€	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Il est proposé au BP 2025 d'augmenter les crédits à hauteur de 320 000 € afin de finaliser l'opération.

Ceci afin de finaliser les travaux de mise en place du Photovoltaïque sur les structures, prévus d'ici la fin d'exercice : groupes scolaires des Cannes Salines 6 et locaux CTM.

La première phase de travaux a consisté en l'installation de panneaux photovoltaïques au sein des groupes scolaires des Cannes et des Salines 6.

En 2024, l'installation de ce même type de panneaux a été initiée au Centre Technique Municipal. L'isolation et étanchéité attenante sont également prévues. Le démarrage des travaux a été initié au printemps 2024.

Est également à l'étude la mise en place du photovoltaïque aux groupes scolaires St Jean et Pietralba.

Les interventions prévues sont les suivantes :

- ✓ Changement bacs aciers double peau + sur toiture,
- ✓ Travaux d'installation panneaux photovoltaïques (hors maintenance),
- ✓ Travaux divers d'accompagnement (déplacement groupes de climatisation, systèmes d'accès et de sécurité).

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	672 309,20 €	-0,20				
	Proposition					
	Total	672 309,20 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	352 718,42 €	319 590,58	9,20			
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	25693 DSIL Photovoltaïque					
13	28203 DQ PHOTOVOLTAÏQUE					
13	28402 EDF					
	Total	672 309,00	0,00			
<i>Reste à financer CP</i>		0,00	0,00			

Aucune modification n'est prévue au BP 2025 pour la partie recette.

La Préfecture a retenu un financement DSIL à hauteur de 40 % pour ces travaux (photovoltaïque Cannes, Salines 6 & CTM) dont le coût total prévisionnel s'élève à 636 000 euros HT. Arrêté 2021-04-19-026 du 19 avril 2021.

Ces travaux bénéficient également de financements complémentaires octroyés par la CDC (DQ) à hauteur de 40% :

- ✓ Photovoltaïques Groupes scolaires Cannes & Salines 6 : Arrêté 2023-09-02068.
- ✓ Photovoltaïque Centre Technique Municipal : Arrêté 2024-09-05481.

Le montant total de ces trois financements cumulés s'élève à **626 500 €**. Le solde a été perçu sur l'exercice 2024.

De plus, ce programme est éligible aux subventions EDF pour 45 800 euros.

Travaux dans les bâtiments communaux 22/25 (22ADM01)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	5 820 960,00					
	Chap 23	-412 306,00				
	Total	5 378 654,00				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	4 158 654,00 €	-30 000,00	937 519,82	257 500,00		
Chapitre budgétaire	Lignes de crédits					
23	26967 Travaux bâtiments administratifs 22/25	320 000,00				
23	26953 Travaux dans les écoles 22 / 25	300 000,00				
23	26971 Travaux bâtiments crèches 22/25	200 000,00	100 000,00			
23	26968 Travaux bâtiments espaces verts 22/25	30 000,00				
23	26974 Signalétique bâtiments		50 000,00			
23	28208 Travaux Eglises					
23	28210 Travaux Espace Diamant	50 000,00	100 000,00			
23	28207 Travaux maisons de quartiers					
23	28206 Travaux Halle Gourmande	100 000,00				
	Total	5 128 654,00€	250 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Reste à financer CP</i>	<i>250 000,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé au BP 2025 d'augmenter les crédits de manière à mandater les dernières factures de l'opération en cours de finalisation. Il convient également de réduire le montant des APs à la clôture.

Sous-programme (par fonction)	Montant du sous-programme	Opérations	Montant de l'opération HT	Montant de l'opération TTC
Bâtiments administratifs	1 124 140 €	Travaux de mise en sécurité 2022	82 000 €	90 200 €
		Travaux de mise en sécurité 2023	60 000 €	66 000 €
		Travaux de mise en sécurité 2024	60 000 €	66 000 €
		Travaux de rénovation du CTM et garage municipal	310 000 €	341 000 €
		Travaux divers batiments communaux 2024	200 000 €	220 000 €
		Rénovation locaux Réussite Educative	75 000 €	82 500 €
		Déménagement DPE 2024	101 200 €	111 320 €
		Hôtel de ville - Mise en sécurité	133 745 €	147 120 €
Bâtiments environnement	484 000,00 €	Locaux Direction de l'environnement "Ranucchieto"	380 000 €	418 000 €
		Hangar pépinière	60 000 €	66 000 €
Ecoles	2 289 320,00 €	Travaux dans les écoles 2023 (global travaux divers + sécurité)	850 000,00 €	935 000,00 €
		Installation de climatisation dans les écoles 2023/24	653 000,00 €	718 300,00 €
		Travaux dans les écoles 2021	327 200 €	359 920,00 €
		Travaux mise en sécurité SSI 2021	86 000 €	94 600,00 €
		Travaux mise en sécurité PPMS 2022	165 000 €	181 500,00 €
Crèches	759 000,00 €	Travaux divers dans les crèches 2023/24	280 000 €	308 000 €
		Travaux divers dans les crèches 2022	230 000 €	253 000 €
		Travaux mise en sécurité PPMS 2023/24	60 000 €	66 000 €
		Travaux mise en sécurité PPMS 2022/23	120 000 €	132 000 €
Signalétique	138 600,00 €	Signalétique	66 000 €	72 600 €
		Signalétique écoles et crèches	60 000 €	66 000 €
Commerce	161 700,00 €	Halle gourmande	77 000 €	84 700 €
		Travaux complémentaire Halle gourmande	70 000 €	77 000 €
Vie des quartiers	44 000,00 €	Maison de quartier d'Aspretto	40 000 €	44 000 €
Patrimoine	99 950,40 €	Travaux dans les églises	90 864 €	99 950 €
Cuture	275 000,00 €	Travaux espace Diamant	250 000 €	275 000 €
Total AP	5 375 710 €		4 887 009 €	5 375 710 €

PROGRAMME DE TRAVAUX EN COURS

BATIMENT ADMINISTRATIF – Travaux dans divers bâtiments communaux programme 2024

- ✓ **Montant total prévisionnel : 200 000 € HT**
- ✓ **Etat d'avancement : en cours.**
- ✓ **Détails des travaux :**

Maison des Associations (*finalisé*) : Cout prévisionnel : 113.000 euros HT. Les interventions prévues sont :

- Reprise partielle de l'étanchéité
- Remplacement des deux portes d'entrées
- Remplacement charpente et couverture
- Divers travaux de métallerie

Centre Social St Jean : Cout prévisionnel : 15.000 euros HT. Les interventions prévues sont :

- Rénovation cloisons
- Peintures
- Sol
- Electricité

Centre Social U Borgu (*finalisé*) : Cout prévisionnel : 25.000 euros HT. : Les interventions prévues sont:

- Electricité
- Divers travaux aménagement et mise en conformité

Médiathèque Jardins de l'Empereur Cout : 5.000 euros HT. Les interventions prévues sont :

- Sol
- Divers travaux aménagement et mise en conformité

Maison des Services Publics Mezzavia (*finalisé*) Cout prévisionnel : 10.000 euros HT. Les interventions prévues sont : -Peintures

- Electricité

Maison des Services Publics Jardins de l'Empereur (*finalisé*) Cout : 7.000 euros HT. Interventions prévues :

- Cloisons
- Peintures
- Electricité

Centre Social des Salines : Cout prévisionnel : 24.000 euros HT. Interventions prévues :

- Cloisons mobiles
- Divers travaux aménagement et mise en conformité

BATIMENT ADMINISTRATIF – Locaux Réussite Educative

- ✓ **Montant total prévisionnel : 75 000 € HT**

- ✓ **Etat d'avancement : en cours.**
- ✓ **Détails des travaux :**

Les différents travaux énumérés ci-dessous sont justifiés par les constats de vétusté ou de dégradations opérés par les services techniques de la Ville.

- Travaux de démolition pour isolation et restructuration RDC (Démolition des cloisons)
- Reprise des réseaux (Reprise des réseaux eaux usées et pluviales)
- En cloisonnement et peinture (Pose de cloisons, isolation et reprise en peinture)
- Travaux électriques
- Travaux d'accompagnement et d'aménagement

SIGNALETIQUE PHASE 2 – Signalétique des bâtiments communaux :

- ✓ **Montant total prévisionnel : 40 422.75 € HT**
- ✓ **Etat d'avancement : en cours.**
- ✓ **Détails des travaux :**

Afin d'améliorer la reconnaissance visuelle des bâtiments de la Ville et être en phase avec le nouveau logo de la Ville et sa charte visuelle, nous avons lancé une campagne de pose d'une nouvelle signalétique sur les bâtiments communaux.

Les écoles et les crèches de la ville ont été équipées de cette nouvelle signalétique extérieure en 2023.



Travaux à réaliser en 2024 : Pour cette année, nous prévoyons de réaliser les travaux suivants.

Direction de la Culture, nous prévoyons des interventions sur 5 sites.

- Espace diamant, centre culturel de la Ville d'Ajaccio.
- Direction de la Culture, rue Forcioli Conti.
- Eglise Anglicane, école de musique municipale.
- Villa Pugliesi Conti, école de musique municipale.
- La Poudrière, salle d'exposition, citadelle Miollis.

Coût total : 1 237.75 euros HT.

Direction Jeunesse et Vie des Quartiers, nous prévoyons des interventions sur 6 sites.

- Centre social ST Jean.
- Centre social des Salines.
- Maison de quartier des Cannes.

- Maison de service publique des îles.
- Maison de service publique de Mezzavia.

Coût total : 4509.00 euros HT.

Direction Jeunesse et Vie des Quartiers / Associations, nous prévoyons des interventions sur 2 sites.

- Maison des associations (ex-collège des Padules).
- Relais des associations.

Coût total : 4526.00 euros HT.

Signalétique écoles / intérieure, des interventions sur toutes les écoles de la Ville.

- La totalité des 32 écoles.

Coût total : 5290.00 euros HT.

Direction de la Réussite Educative, signalétique extérieure et panneau d'information.

Coût total : 400 euros HT.

Médiathèques, nous prévoyons des interventions sur 6 sites.

- Cannes.
- St Jean.
- Jardin de l'empereur.
- Micro-folie.
- Bibliothèque de Mezzavia.

Coût total : 2355.00 euros HT.

Mission Citoyenneté, nous prévoyons des interventions sur 2 sites.

- Jardin de l'Empereur.
- Espace municipal des hauts de bodiccione.

Coût total : 776.00 euros HT.

Direction des Sports, nous prévoyons des interventions sur 10 sites.

- Complexe Pascal Rossini.
- Gymnase Laetitia.
- Gymnase St Jean.
- Gymnase Charles Demedardi.
- Gymnase Michel Bozzi.
- Complexe Jean Nicoli.
- Stade Jean Fabiani.
- Stade Ange Camilli.
- Stade Pierre Cahuzac.
- Stade Binda.

Coût total : 17032.00 euros HT.

Bâtiment divers, nous prévoyons des interventions sur 4 sites.

- Octroi.
- EVS, 4 rue Ottavi.
- Domaine des Milleli.
- Diamant 2 (ex orange)
- DPE

Coût total : 4297.00 euros HT.

BATIMENTS ADMINISTRATIFS – Travaux de mise en sécurité des Bâtiments 2023

- ✓ **Montant total prévisionnel** : 60 000 € HT
- ✓ **Etat d'avancement** : **en cours.**
- ✓ **Détails des travaux** :
 - Travaux de création et/ou mise à jour de dossier SSI
 - Travaux de remplacement des Blocs Autonomes d'Eclairage de Sécurité (tous les sites)
 - Travaux de réparation des systèmes SSI
 - Travaux de remise aux normes électriques
 - Travaux de structure / charpente métallique
 - Travaux de métallerie (tous les sites)

ECOLES – Travaux GLOBAUX dans les écoles 2023 :

- ✓ **Etat d'avancement** : **en cours.**
- ✓ **Montant total prévisionnel** : 987 600 € HT

Les différents travaux énumérés ci-dessous sont justifiés :

- Par le respect des conditions et règlements de sécurité de sécurité obligatoires pour les bâtiments recevant du public, notamment les écoles ;
- Par la mise en sécurité des écoles dans le cadre de l'établissement des Plans Particuliers de Mise en Sureté ou « PPMS » et du respect du plan VIGIPIRATE ;
- Par des constats de vétusté ou de dégradations opérés par les services techniques de la Ville et les demandes formulées par le personnel enseignant, ainsi que les parents d'élèves ;
- Dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique.

Travaux de mise en sécurité des bâtiments :

Dans le cadre des missions assurées par la Direction des Bâtiments et de l'Entretien du Patrimoine, l'ensemble des sites bénéficient de visites de contrôles annuelles par les bureaux de contrôles.

En complément de ces visites, les prestataires des marchés à bons de commandes effectuent une maintenance, donnant lieu à un rapport annuel des installations, avec la préconisation des interventions à entreprendre pour un fonctionnement optimal des systèmes.

Enfin, les commissions de sécurités périodiques permettent de juger de la capacité d'un site à recevoir du public suivant les normes en vigueur.

Nous prévoyons une remise à niveau complète de toutes les écoles avec des interventions prioritaires sur les sites ci-dessous :

- Ecole maternelle et primaire Mezzavia,
- Ecole primaire Pietralba,
- Groupe scolaire Sampiero,
- Ecole Simone Veil.
- Groupe Scolaire du Loretto
- Groupe Scolaire des Cannes
- Groupe Scolaire Jérôme Santarelli
- Groupe Scolaire St Jean
- Groupe Scolaire Résidence des Iles
- Ecole Pietralba Elémentaire

Travaux envisagés :

- Travaux de création et/ou mise à jour de dossier SSI
- (Remplacement des BAES défectueux sur l'ensemble des écoles de la Ville)
- Travaux de remise aux normes électriques :
- Travaux divers de métallerie :

Travaux PPMS :

Le PPMS est un dispositif règlementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement, en cas de risque majeur.

Les risques peuvent être de nature météorologique, technologique, ou liés à la malveillance humaine (intrusion, enlèvements, attentats...etc....).

Les dispositifs nécessaires à cette mise en sécurité sont donc différents des alarmes incendies et intrusions traditionnelles.

Nous prévoyons les travaux dans les écoles ci-dessous :

- Ecoles Salines 6 (maternelle et primaire)
- Ecoles Jardins de l'Empereur (maternelle et primaire)
- Ecoles Jérôme Santarelli (maternelle et primaire)
- Ecole Parc Berthault (maternelle)
- Ecole Bodiccione
- Ecole Simone Veil
- St Jean
- Et des reprises sur les travaux des années précédentes sur tous les sites si des évolutions sont nécessaires (accès supplémentaires, portails, renforcement sécuritaire...)

Travaux envisagés :

- Travaux d'installation d'alarmes PPMS :
- Travaux d'installation de contrôle d'accès type vidéophone, gâche électrique, télécommande
- Travaux de remise à niveau et adaptation des ouvrants et portails :
- Travaux d'électricité :
- Travaux annexes de finition (plafonds, peintures...etc....) :

Travaux de rénovation

Les différents travaux énumérés ci-dessous sont justifiés par les constats de vétusté ou de dégradations opérés par les services techniques de la Ville et les demandes formulées par le personnel enseignant, ainsi que les parents d'élèves.

- Travaux de reprise sur toiture
- Travaux de maçonnerie
- Travaux de rénovation
- Travaux de sécurisation
- Travaux de pose de stores
- Travaux d'électricité
- Travaux de métallerie
- Travaux divers : Traitement termites
- Travaux de menuiserie sur ouvrants (bois, alu, pvc)

PATRIMOINE – Travaux dans les églises :

Un programme de travaux relatif à la réhabilitation des édifices religieux est en cours d'élaboration. La Commune entend réhabiliter par ordre de priorité, les édifices suivants : St Roch (en cours, finalisation de la réhabilitation du Beffroi) ; la Chapelle Loretto, San Ruchellu, St Joseph, St Jean-Baptiste.

- ✓ **Etat d'avancement : en cours.**

Les travaux réalisés sur l'église St Roch Beffroi sont transférés sur l'AP 16PATR03.

CULTURE – Travaux au sein de l'Espace Diamant :

La Salle des Congrès, créée en 1970 dispose d'une position centrale et a permis d'accueillir un nombre conséquent d'artistes et de spectacles. L'évolution de l'offre culturelle a motivé la ville à rénover ce site en 2010 pour donner naissance à l'Espace Diamant, siège des services de la Culture.

Consécutivement à une récente commission de sécurité, des travaux de mise en conformité ont été demandés.

Ces interventions seront complétées par une rénovation de certains locaux faisant suite à différents problèmes techniques.

- ✓ **Etat d'avancement : en cours.**
- ✓ **Montant total prévisionnel : 200 000 € HT**
- ✓ **Détails des travaux :**
 - Regroupement installations / mise à niveau SSI : 35.000 € HT
 - Asservissement des installations de climatisation : 3.000 € HT
 - Installations de désenfumage : 60.000 € HT
 - Intégration des réseaux d'air, percements et renforts : 5.000 € HT
 - Intégration des réseaux d'air, habillages et bardages : 22.000 € HT
 - Travaux d'alimentation et de remise à niveau électriques : 20.000 € HT
 - Travaux de cloisonnements coupe-feu : 15.000 € HT
 - Travaux de cloisonnements courants, peinture, sol : 30.000 € HT
 - Travaux de mise en conformité du monte décor : 30.000 € HT
 - Divers travaux d'accompagnement : 10.000 € HT

BATIMENT ADMINISTRATIF – Cuisine des Haras

- ✓ Montant total prévisionnel : 14 000 € HT
- ✓ Etat d'avancement : **en cours**

PROGRAMME DE TRAVAUX FINALISES

ÉCOLES – Installation de climatisation dans les écoles 2023/2024 :

- ✓ Montant total prévisionnel : 653 000 € HT

BATIMENTS ADMINISTRATIFS – Travaux de rénovation du CTM et garage municipal

- ✓ Montant total prévisionnel : **310 000 € HT**

BATIMENT ADMINISTRATIF – Déménagement de la Direction des Moyens lourds

- ✓ Montant total prévisionnel : 60 000 € HT

BATIMENT ADMINISTRATIF – Travaux complémentaire Halle Gourmande

- ✓ Montant total prévisionnel : 70 000 € HT

BATIMENT ADMINISTRATIF – Déménagement de la Direction de la Petite Enfance (DPE)

- ✓ Montant total prévisionnel : **92 000 € HT**

BATIMENTS ENVIRONNEMENT – Rénovation des locaux Direction de l'Environnement

- ✓ Montant total prévisionnel : **380 000 € HT**

SIGNALÉTIQUE PHASE 1 – Signalétique dans les écoles et crèches :

- ✓ Montant total prévisionnel : **60 000 € HT**

VIE DE QUARTIERS – Maison de quartier d'Aspretto :

- ✓ Montant total prévisionnel : **40 000 € HT**

BATIMENTS ADMINISTRATIFS – Travaux de remise à niveau de la sécurité à l'hôtel de Ville

- ✓ Montant total prévisionnel : **70 000 € HT**

BATIMENTS ADMINISTRATIFS – Création d'un poste de contrôle sureté à l'hôtel de Ville

- ✓ Montant total prévisionnel : 80 000 € HT

ÉCOLES – Travaux divers 2021 :

- ✓ Montant total prévisionnel : 327 200 € HT

ÉCOLES – Travaux mise en sécurité SSI 2021 :

- ✓ Montant total prévisionnel : 86 000 € HT

ÉCOLES – Travaux mise en sécurité PPMS 2022 :

- ✓ Montant total prévisionnel : 165 000 € HT

CRÈCHES – Travaux divers dans les crèches 2022 :

- ✓ Montant total prévisionnel : 230 000 € HT

CRÈCHES – Travaux mise en sécurité PPMS 2023/24 :

- ✓ Montant total prévisionnel : 60 000 € HT

CRÈCHES – Travaux mise en sécurité PPMS 2022/23 :

- ✓ Montant total prévisionnel : 120 000 € HT

BATIMENTS ADMINISTRATIFS – Travaux de mise en sécurité des Bâtiments 2022

- ✓ Montant total prévisionnel : 82 000 € HT

COMMERCE – Halle gourmande :

- ✓ Montant total prévisionnel : 77 000 € HT

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	2 492 806,00 €					
	Chap 13	-282 990,40				
	Total	2 209 815,60 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	1 043 101,61 €	277 222,01 €				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	26972 CAF TRAVAUX BATIMENTS CRECHES 22/25	32 000,00				
13	26969 DQ BATS ADMINISTRATIFS 22/25	228 520,00	6,60			
13	26954 FONDS ECOLES CDC 22/25		493 800,00			
13	28337 CDC ESPACE DIAMANT		2,38			
13	28211 DQ ESPACE DIAMANT	33 360,00	3,00			
13	26973 DQ TRAVAUX BATIMENTS CRECHES 22/25	101 800,00				
13	26970 DQ BATS ESPACES VERTS 22/25					
	Total	1 716 003,62 €	493 811,98 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Reste à financer CP</i>	<i>493 811,98 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé au BP 2025 d'augmenter les recettes au prorata de l'avancement des travaux.

L'ensemble des travaux de cet AP sont financés ou finançables par la Collectivité de Corse au titre de la Dotation Quinquennale (40% du HT), du fonds « culture » de la CDC, ainsi que par la CAF en ce qui concerne les travaux dans les crèches et écoles.

Les actes attributifs d'aides, mentionnés dans le tableau descriptif des opérations en première partie, sont les suivants, détaillées par statut « en instruction », « octroyés » (arrêté reçu), « soldés » :

SUBVENTIONS EN COURS D'INSTRUCTION (Ancienne DQ 2020 / 2024)

BATIMENTS ADMINISTRATIFS

- ✓ Déménagement et rénovation des locaux moyens lourds – 24 000 euros – **En instruction CDC DQ**
- ✓ Rénovation bâtiments administratifs divers 2024 : U Borgu et Saint Jean – 32 000 euros - **En instruction CAF**
- ✓ Rénovation des bâtiments communaux 2024 – 80 000 euros - **En instruction CDC DQ**
- ✓ Rénovation Locaux Réussite éducative – 30 000 euros - **En instruction CDC DQ**
- ✓ Déménagement de la Direction de la Petite enfance – 36 800 euros **En instruction CDC DQ**
- ✓ Nouveaux aménagements Halle gourmande : 28 000 euros **En instruction CDC DQ**
- ✓ Signalétique PHASE 2 : 20 211,38 euros. **En instruction CDC Langue et Culture Corse**
- ✓ Rénovation Cuisine des Haras – 5 600 euros – **En instruction CDC DQ**

ECOLES

- ✓ Travaux GLOBAUX dans les écoles 2023-24 – 493 800 euros **En instruction - Fonds écoles**

CRECHES

- ✓ Travaux divers crèche 2023/24 DQ : 77 200 euros : **En instruction CDC DQ**
- ✓ Mise en place de la ventilation dans la cuisine des Haras : 5 600 euros **En instruction CDC DQ**
- ✓ Mise aux normes des crèches : 160 000 € **En instruction CAF**

SUBVENTIONS OCTROYEES (arrêté disponible)

BATIMENTS ADMINISTRATIFS

- ✓ Travaux de mise en sécurité bâtiments administratifs 2023 – 24 000 euros : **Arrêté 2023-09-02069. En cours**
- ✓ Travaux de rénovation CTM et garage - 124 000,00 euros : **Arrêté 2022-14898SDU -En cours-**
- ✓ Travaux locaux Direction de l'environnement - 152 000,00 euros : **Arrêté 2022-14899SDU En cours-**
- ✓ Rénovation de la grande salle d'activité du centre social des Salines : 19 200,00 euros **Notifié CAF**

ECOLES

- ✓ Travaux installation de climatisation dans les écoles 2023 – 261 200,00 euros : **Arrêté 2023-09-02054. En cours-**
- ✓ Travaux mise en sécurité PPMS 2022 – 82 500,00 euros : **Arrêté 2022-9259SDU En cours**

CRECHES

- ✓ Travaux mise en sécurité PPMS 2023 – 19 000 euros : **arrêté CDC 2020-9260-SDU En cours**
- ✓ 2022 Travaux divers dans les crèches 2022 – 92 000 euros : **arrêté CDC 2022-14900SDU En cours**

PATRIMOINE ET CULTURE

- ✓ Travaux Espace Diamant : 100 000 euros **Arrêté 2024-08-05323 En cours**

SUBVENTIONS SOLDEES

BATIMENTS ADMINISTRATIFS

- ✓ Travaux Maison de quartiers : 16 000 euros **Arrêté 2022-09-0058. Soldé, en attente versement CDC.**
- ✓ Travaux Poste de contrôle Hôtel de Ville – 36 000,00 euros : **Arrêté 2023-09-02057 Soldé, en attente versement CDC.**
- ✓ Travaux Mise en sécurité Hôtel de Ville – 28 000,00 euros : **Arrêté 2022-09-00583 Soldé, en attente versement CDC.**
- ✓ Travaux rénovation Halle gourmande – 30 800 euros : **Arrêté 2023-09-02066 DU 26/07/23 Soldé, en attente versement CDC.**
- ✓ Travaux de mise en sécurité bâtiments administratifs 2022 – 32 800,00 euros : **Arrêté 2022-9262SDU Soldé, versement reçu.**

ECOLES

- ✓ 2022 Travaux dans les écoles **Arrêté 2022 9265. Soldé, versement reçu.**
- ✓ 2022 Travaux mise en sécurité SSI. **Arrêté 2022 9264 Soldé, versement reçu à hauteur des dépenses effectuées.**

CRECHES

- ✓ 2022 Travaux divers dans les crèches 2022 Convention CAF – 117 466,00 euros. **Soldé versement reçu.**
- ✓ Travaux mise en sécurité PPMS 2022 – 24 000 euros : **Arrêté 2022-9260 SDU DU 20 AVRIL 2022 Soldé, en attente versement CDC.**

VIE DE QUARTIERS

- ✓ Maison de quartier d'Aspretto – 16 000,00 euros : **Arrêté 2022-09-00580. Soldé, en attente versement CDC.**

Véhicules 22/25 (22ADM02)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	1 150 492,91	0,00 €				
Chap 21						
Total		1 150 492,91 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	762 037,89 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
21	26958 VEHICULES 22 / 25	200 000,00 €	188 455,02			
Total		962 037,89 €	188 455,02 €	185 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>188 455,02€</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé au BP 2025 d'augmenter les crédits à hauteur de 200 000 €.

Ce programme d'acquisition s'exécute annuellement pour une enveloppe d'environ 200 000 € sur la période 2022/2025. Trois programmes d'acquisition de véhicules engagés sont en cours : 2022, 2023 et 2024. Le programme 2025 sera initié en cours d'exercice.

Les différents programmes sont précisés ci-après, déclinés par : types de véhicules, quantités, prix HT.

Programme d'acquisition de véhicules 2022

Délibération 2022/104 modifié par la délibération 2023/207 :

Nature	Quantité	Prix unitaire HT	Prix total HT estimé
Citadines hybrides	2	19 142,50 €	38 285,00 €
Scoters	2	2 175,00 €	4 350,00 €
Scoters (nouveau)	2	2 800,00 €	5 600,00 €
Camions plateaux amplirol	2	42 149,00 €	84 298,00 €
Véhicule Police Municipale	1	24 305,00 €	24 305,00 €
Machines de propreté	2	60 400,00 €	120 800,00 €
VTTs électriques (nouveau)	6	3 000,00 €	18 000,00 €
Balayeuse (programme 2023 anticipé)	1	126 000,00 €	126 000,00 €
Groupes de lavage (programme 2023 anticipé)	2	18 000,00 €	36 000,00 €
Petit utilitaire (nouveau)	1	20 414,00 €	20 414,00 €

Montant total HT : 478 052.11 €

Programme d'acquisition de véhicules 2023

Délibération 2023/062 :

Nature	Quantité	Prix unitaire HT	Prix global HT
Citadine électrique	1	29 167 €	29 167 €
petit utilitaire 2 places	2	20 000 €	40 000 €
Petit utilitaire 5 places électrique	2	29 167 €	58 334 €
Fourgon Frigorifique - restaurant scolaire	1	37 500 €	37 500 €
Véhicule police municipale	3	25 000 €	75 000 €
Balayeuses 2m3	1		171 600 €
Porteur piaggio	0		
Groupe de lavage	2		
Potence porteur	1		
Engin de manutention	1		30 000 €

Montant total HT : 441 601 €

Programme d'acquisition de véhicules 2024

Délibération 2023/207, modifiée par la délibération 2023/281 :

Nature	Quantité	Prix unitaire HT	Prix total HT estimé
Citadine propre	1	29 167,00 €	29 167,00 €
petit utilitaire 2 places	1	20 000,00 €	20 000,00 €
Petit utilitaire 5 places propre	1	29 167,00 €	29 167,00 €
Camion plateau ampliroll	1	62 500,00 €	62 500,00 €
Véhicule police municipale	2	25 000,00 €	50 000,00 €
Balayeuses 2m3	1	200 000,00 €	200 000,00 €
Vélos électriques	6	3 200,00 €	19 200,00 €

Montant total HT : 410 034 € HT

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	367 860,00 €					
Chap 13						
Total		367 860,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	244 212,00 €	1 969,00				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	26959 DQ VEHICULES 22/25	72 727,27	48 951,73			
Total		318 908,27 €	48 951,73 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à financer CP		48 951,73 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Les recettes sont ajustées au BP au prorata des dépenses prévues.

Ce programme est financé par la Dotation Quinquennale de la CDC (taux d'intervention : 40% du montant HT) dans le cadre de 2 arrêtés distincts :

- ✓ L'un concernant le **programme d'acquisition 2022** (ARR 2022-09-00584) pour 191 220 euros (**Solde demandé. En attente du versement attendant**)
- ✓ L'autre sur le **programme d'acquisition 2023** (arrêté 2023-09-02058) pour 176 640 euros. Les demandes étant déposées annuellement.

L'arrêté relatif à l'acquisition des **véhicules 2024** est en attente de transmission pour un montant de financement sollicité de 164 013,60 €. La demande a été déposée au titre de la DQ 2025/30.

Cimetières 23/25 (23ADM01)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	387 000,00 €	0,00€				
		200 000,00				
Total		587 000,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	275 234,79 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	28212 TRAVAUX CIMETIERES	146 610,00	165 155,21			
Total		421 844,79€	165 155,21 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>165 155,21 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé au BP 2025 d'augmenter le montant d'AP de CP afin de poursuivre le programme de travaux.

Le Conseil municipal a approuvé en 2022 un programme annuel d'opérations relatives aux travaux à réaliser dans les cimetières.

Les travaux en cours sont les suivants :

- Réalisation d'une allée supplémentaire pour concessions « portefeuilles »
- Réalisation d'un jardin du souvenir
- Murs de soutènement pour la création de nouvelles

Il convient de préciser qu'une nouvelle organisation des services entraîne une modification des opérations : les travaux de proximité dans les cimetières sont désormais gérés par la DGA « Environnement Cadre de vie et Attractivité ».

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	180 704,57 €					
Chap 13		-8 710,00				
Total		212 000,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	67 874,57 €	32 210,00				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	28213 DQ CIMETIERES	71 910,00				
Total		171 994,57 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé d'ajuster les recettes au prorata des dépenses.

Ces travaux sont financés par la dotation quinquennale de la Collectivité de Corse (taux d'invention : 40% du montant HT). **Arrêté n°20229261SDU**. Il convient de demander un nouveau financement pour les travaux 2025 auprès de la CDC Fonds DQ.

Cimetière EREA (23ADM02)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	177 930,00					
	Chap 23	-2 110,99				
	Total	175 819,01				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	175 819,01					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	28327 CIMETIERE EREA					
	Total	175 819,01€	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Fin de l'opération :

Bilan à la clôture de l'opération :

Dépenses TTC : 175 819,01 euros

Dépenses HT : 159 835.45 euros.

Recettes : 60 000 euros *soit un taux de financement in fine de 37.53 %.*

Immeuble Diamant II (24ADM01)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	1 540 000,00	230 000,00				
	Chap 23	500 000,00				
	Total	2 270 00,00				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	284 460,47	230 000,00				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	29404 TRAVAUX IMMEUBLE DIAMANT II	1 320 000,00	435 539,53			
	Total	1 834 460,47€	435 539,53€	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Reste à financer CP</i>	<i>435 539,53€</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé au BP 2025 d'augmenter les CPs à hauteur de 1 834 460,47 €. Les APs doivent également être augmenté au vu des nouveaux aménagement prévus, à hauteur de 500 000€ supplémentaires.

Contexte de l'opération :

La commune d'Ajaccio a effectué l'acquisition de nouveaux locaux situés dans l'immeuble Diamant 2 afin d'accueillir plusieurs de ses directions. Les premiers déménagements de services sont prévus en juin 2025.

Ces locaux datant des années 70, ils nécessitent une rénovation, un réaménagement des espaces et une mise aux normes afin de pouvoir accueillir les agents de la Ville d'Ajaccio et les usagers éventuels dans les meilleures conditions de travail et de sécurité possibles.

Programme 2024 prévisionnel :

- Démolitions et génie civil → 170.000 eur HT,
- Désamiantage → 40.000 eur HT,
- Plomberie → 10.000 eur HT,
- Ouvrages de répartition → 80.000 eur HT,
- Revêtement de sols → 80.000 eur HT,
- Peintures → 80.000 eur HT,
- Installations électriques : diagnostic, dépose, distribution primaire → 200.000 eur HT,
- Installations de génie climatique → 60.000 eur HT,
- Installations courant faible, commission sécurité SSI, SSI, intrusion, vidéo, contrôle d'accès → 50.000 eur HT,
- Métallerie dont escalier R+5/R+6 → 30.000 eur HT.

Soit un montant pour l'année 2024 de : 800.000 euros HT (huit cent mille euros HT)

Programme 2025 prévisionnel :

- Plomberie → 10.000 eur HT,
- Ouvrages de répartition → 70.000 eur HT,
- Encoffrements coupe-feu des placards → 90.000 eur HT,
- Revêtement de sols → 100.000 eur HT,
- Peintures → 100.000 eur HT,
- Installations électriques : dépose, distribution secondaire → 130.000 eur HT,
- Installations de génie climatique → 30.000 eur HT,
- Installations courant faible, SSI, intrusion, vidéo → 30.000 eur HT,
- Divers travaux d'accompagnement et commission de sécurité → 40.000 eur HT,

Soit un montant pour l'année 2025 de : 600.000 euros HT (six cent mille euros HT).

L'opération représente un montant total de : 1.400.000 euros HT (un million quatre cent mille euros HT) sur 2 ans, prévu initialement. De nombreux surcoûts sont apparus, nécessitant une AP totale de 2 270 000 euros TTC

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	980 000,00					
	Chap 13	210 000,00				
	Total	1 190 000,00				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	96 000,00	85 020,00				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	29567 CONVENTION CAPA	413 750,00	216 250,00			
13	29405 DQ IMMEUBLE DIAMANT II	378 980,00				
	Total	973 750,00€	216 250,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Reste à financer CP</i>	<i>216 250,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé au BP 2025 d'augmenter les CPs à hauteur de 973 750 € et de 210 000€ en AP lié à la convention CAPA intégrant 50% de prise en charge des dépenses liées aux services mutualisés.

Le programme prévisionnel 2024 fera l'objet d'une demande de financement sur la Dotation Quinquennale 2020/2024 pour un montant de 800 000 euros HT soit 320 000€ de financement.

Le programme prévisionnel 2025 fera l'objet d'une demande de financement sur la Dotation Quinquennale

2025/2030 pour un montant de 600 000 euros HT soit 240 000€ de financement.

En outre, une subvention est sollicitée auprès de la CAPA, sur la base de la convention de mutualisation RH existante, trois des six étages des locaux « Orange » seront occupés par la DRH mutualisée.

Travaux bâtiments communaux 2025/27(25ADM01) – NOUVELLE AP

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	500 000,00	-200 000,00				
	Chap 23	1 400 000,00				
	Total	1 700 000,00				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	0,00	-200 000,00				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	29622 TX BATS ADMINISTRATIFS 25/27	250 000,00	625 000,00	500 000,00		
23	29624 SIGNALÉTIQUE BATIMENTS	25 000,00	100 000,00	100 000,00		
23	29623 TRAVAUX EGLISES	50 000,00	150 000,00	100 000,00		
	Total	125 000,00 €	875 000,00 €	700 000,00€	0,00 €	0,00 €
	<i>Reste à financer CP</i>	<i>1 575 000,00€</i>	<i>700 000,00€</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé au BP 2025 d'augmenter les APs et les CPs nécessaires au démarrage des travaux. Aucune recette n'est pour le moment actée : les dossiers de demandes de financements sont en cours d'élaboration.

Cette opération regroupe l'ensemble des travaux à destination des bâtiments communaux, à l'exception des écoles et crèches gérés dans une autre opération.

Les travaux envisagés sont déclinés ci-après. Ils sont actuellement en phase d'études. Cette liste pourrait être revue selon l'arbitrage général rendu. Cet arbitrage s'opère notamment en fonction de la faisabilité et du coût de chacun des travaux :

- Travaux des locaux Direction Enfance & Vie Scolaire.
- Travaux Hôtel de ville bureau des Cartes Identités, Passeport.
- Travaux locaux Direction Réussite Educative.
- Travaux commission de sécurité.
- Travaux école de musique si arbitrage.
- Travaux bâtiments espaces verts.
- Mise en place de signalétique des bâtiments communaux – phase 2.
- Travaux dans les maisons de quartiers.
- Travaux dans les églises & chapelles.

Les notes techniques sont en cours d'élaboration à l'exception de la note relative aux travaux de mise en sécurité des bâtiments hors écoles, présentée ci-dessous.

TRAVAUX DE MISE EN SECURITE DES BATIMENTS (HORS ECOLES)

Montant total : 70 000€

Les travaux énumérés ci-dessous sont justifiés par le respect des conditions et règlements de sécurité pour les bâtiments recevant du public et les établissements soumis au Code du Travail.

Dans le cadre des missions assurées par la Direction des Bâtiments et de l'Entretien du Patrimoine, l'ensemble des sites bénéficient de visites de contrôles annuelles par des bureaux de contrôles.

En complément de ces visites, des contrôles organisés par le service prévention de la CAPA et l'ACFI donnent lieu à un rapport annuel des installations, avec la préconisation des interventions à entreprendre pour maintenir un bon fonctionnement des équipements et un niveau de sécurité au travail réglementaire.

Enfin, les commissions de sécurités périodiques permettent de juger de la capacité d'un site à recevoir du public suivant les normes en vigueur. 3 commissions sont prévues en 2025 sur ce type de bâtiment (bâtiments soulignés ci-dessous).

Les travaux évoqués ci-dessus sont obligatoires à plusieurs titres et permettront également de répondre à la programmation des commissions de sécurité prévues pour l'année 2025.

Remise à niveau en termes de sécurité, avec des interventions prioritaires sur les sites ci-dessous :

- ✓ Piscine Jean Nicolas CECCONI
- ✓ Complexe Pascal ROSSINI
- ✓ Maison de quartier des Cannes

Interventions envisagées :

- ✓ Travaux de remplacement des Blocs Autonomes d'Eclairage de Sécurité (ou BAES) et équipements SSI / protection incendie inclus dossiers SSI éventuels
- ✓ Travaux de remise aux normes électriques (tous les sites)
- ✓ Travaux de métallerie (tous les sites)
- ✓ Travaux d'installation ou remise à niveau d'alarmes intrusion (tous les sites).

TRAVAUX HALLE CAMPINCHI – phase 2

Montant total : 70 000€

Les différents travaux énumérés ci-dessous ont été programmés en accord avec les constats réalisés par la Direction du Commerce, exploitant de la Halle et les services techniques de la Ville.

Ils ont pour but l'amélioration de cet outil de travail, permettant une qualité de service optimale et un meilleur accueil des usagers.

Les interventions envisagées sont les suivantes :

- 5) Création de formes de pente en résine dans les chambres froides
- 5) Mise en conformité électrique des armoires sur les bancs poissonnerie
- 5) Travaux sur bornes encastrées pour l'alimentation des stands extérieurs
- 5) Travaux de remplacement des bornes de contrôle d'accès extérieures
- 5) Reprise des regards dans la zone chambre froide

Site	Domaine	Nature des travaux	Montant HT
Halle Campinchi	Revêtement de sol	Formes de pente zone chambres froides	15000
Halle Campinchi	Electricité	Mise en conformité armoires	15000
Halle Campinchi	Electricité	Bornes encastrées	10000
Halle Campinchi	Contrôle d'accès	Remplacement bornes phase 1	20000
Halle Campinchi	Génie Civil	Reprise des regards zone chambre froide	10000
		Montant Total	70000

Aucune recette n'est pour le moment actée. Les dossiers de demandes d'aides sont en cours d'élaboration et seront transmis aux services de l'Etat, de la CAF et de la Collectivité de Corse (selon le nouveau régallement des aides)

Travaux bâtiments écoles crèches 2025/27 (25ADM08) – NOUVELLE AP

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	300 000,00					
	Chap 23	1 700 000,00				
	Total	2 000 000,00				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé						
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	30643 COMMISSIONS DE SECURITE	70 000,00	70 000,00			
23	30641 TRAVAUX ECOLES 25/27	600 000,00	425 000,00			
23	30644 CLIMATISATIONS	180 000,00	55 000,00			
23	29619 TRAVAUX CRECHES 25 /27	200 000,00	400 000,00			
	Total	1 050 000,00 €	950 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Reste à financer CP</i>	<i>950 000,00 €</i>	<i>0,00€</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé au BP 2025 d'inscrire le montant d'AP nécessaire au démarrage des travaux, ainsi que les crédits de paiement liés. Les CPs suivants sont ainsi proposés : 600 000€ pour les travaux dans les écoles, 200 000€ pour les travaux dans les crèches, 180 000€ pour l'installation de climatisations et 70 000€ pour la commission de sécurité.

Aucune recette n'est pour le moment actée : les dossiers de demandes de financements sont en cours d'élaboration.

Cette opération regroupe l'ensemble des travaux à réaliser dans les écoles et les crèches. Les travaux prévus, déclinés ci-dessous, sont en phase d'études.

- Travaux divers dans l'ensemble des 32 écoles de la Commune
- Travaux divers dans l'ensemble des 8 crèches de la Commune
- Travaux relatifs au décret de mise en sécurité des crèches
- Installation de systèmes de climatisations – phase 2 de déploiement
- Travaux dans les écoles liés aux commissions de sécurité
- Travaux dans les crèches liés aux commissions de sécurité
- Travaux d'étanchéité

La note technique ci-dessous décline les premiers travaux prioritaires initiés concernant la mise en sécurité des écoles.

TRAVAUX DE MISE EN SECURITE DES BATIMENTS - ECOLES

Montant total : 90 000€

Les travaux énumérés ci-dessous sont justifiés par le respect des conditions et règlements de sécurité pour les bâtiments recevant du public, notamment les écoles. Ils sont obligatoires afin de répondre à la programmation des commissions de sécurité prévues pour l'année 2025.

Dans le cadre des missions assurées par la Direction des Bâtiments et de l'Entretien du Patrimoine, l'ensemble des sites bénéficient de visites de contrôles annuelles par des bureaux de contrôles.

En complément de ces visites, les prestataires effectuent une maintenance, donnant lieu à un rapport annuel des installations, avec la préconisation des interventions à entreprendre pour un fonctionnement optimal des systèmes.

Enfin, les commissions de sécurités périodiques permettent de juger de la capacité d'un site à recevoir du public suivant les normes en vigueur. 3 visites sont programmées pour l'année 2025 sur les écoles. Le programme est complété par une remise à niveau des alarmes intrusions et PPMS.

Une remise à niveau complète de plusieurs écoles avec des interventions prioritaires sur les sites ci-dessous :

- ✓ Groupe scolaire Résidence des Iles
- ✓ Groupe scolaire Jardins de l'Empereur
- ✓ Ecole Maternelle Sœur Alphonse

Interventions envisagées :

- ✓ Travaux de remplacement des Blocs Autonomes d'Eclairage de Sécurité (ou BAES) et équipements SSI / protection incendie inclus dossiers SSI éventuels (Remplacement des BAES défectueux sur l'ensemble des écoles de la Ville)
- ✓ Travaux de remise aux normes électriques
- ✓ Travaux divers de métallerie
- ✓ Travaux divers alarmes intrusion, mise à niveau alarmes PPMS
- ✓ Travaux divers d'accompagnement (maçonnerie, menuiserie, peinture...).

Aucune recette n'est pour le moment actée. Les dossiers de demandes d'aides sont en cours d'élaboration et seront transmis aux services de l'Etat, de la CAF et de la Collectivité de Corse (selon le nouveau régallement des aides)

Programme « Culture »

Conservatoire (18CULT01)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	12 699 570,00					
	Proposition AP	-1 899 570,00				
	Total	10 800 000,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	9 006 049,87 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	23435 Mandat conservatoire	1 610 000,00	183 950,13			
	Total	10 616 049,87 €	183 950,13 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>183 950,13 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé au BP 2025 d'augmenter les CPs à hauteur de 1 610 000 €. Ces fonds sont nécessaires à l'acquittement des derniers travaux. Le Conservatoire de Musique ouvrira ses portes en 2025.

La Ville avance au MANDATAIRE (SPL AMETARRA) les fonds nécessaires aux dépenses à payer ou lui remboursera les dépenses payées d'ordre et pour compte dans les conditions définies ci-après.

Le Conservatoire ouvrira ses portes en 2025.

Tableau de prévision dépenses

CONSERVATOIRE HENRI TOMASI : PREVISIONNEL DES DEPENSES POUR LE DERNIER TRIMESTRE 2024 et 2025									
N°	LOTS	ENTREPRISES	Marché TTC révisé	Cumul déjà appelé (TTC et révisé) dont de Jan.2024 à ce jour	Reste à payer TTC +Révision	RESTE A PAYER AUJ. A FIN 2024 (y compris estim revision) HT	RESTE A PAYER AUJ. A FIN 2024 (y compris estim revision) TTC	RESTE A PAYER EN 2025 (y compris estim revision) HT	RESTE A PAYER EN 2025 (y compris estim revision) TTC
1	TERRASSEMENT VRD	SOTRAVOS	466 635,38 €	149 816,42 €	316 818,96 €	- €	- €	288 017,24 €	316 818,96 €
2	GO	RLBTP	3 868 187,63 €	3 753 051,19 €	115 136,44 €	- €	- €	104 669,49 €	115 136,44 €
3	ETANCHEITE	IEC	607 476,77 €	394 526,17 €	212 950,60 €	- €	- €	193 591,45 €	212 950,60 €
4	MENUISERIES EXTERIEURES	FMBAIES	995 092,41 €	908 722,15 €	86 370,27 €	- €	- €	78 518,42 €	86 370,27 €
5	MENUISERIES INTERIEURES	BAREAU	625 218,19 €	178 494,59 €	446 723,60 €	- €	- €	406 112,37 €	446 723,60 €
6	CLOISON FAUX PLAFOND	BIGUET	803 370,91 €	673 580,34 €	129 790,57 €	- €	- €	117 991,43 €	129 790,57 €
7	PEINTURE	AFO	156 668,89 €	0,00 €	156 668,89 €	- €	- €	142 426,27 €	156 668,89 €
8	REVETEMENTS	SANTUNIONE	294 238,69 €	0,00 €	294 238,69 €	- €	- €	267 489,72 €	294 238,69 €
9	SERRURERIE	SOCOFRER	64 032,53 €	0,00 €	64 032,53 €	- €	- €	58 211,39 €	64 032,53 €
10	CFO CFA	SCAE	612 599,89 €	277 817,17 €	334 782,72 €	- €	- €	304 347,93 €	334 782,72 €
11	CVC PLOMBERIE	BARRARD	1 102 993,83 €	556 517,17 €	546 476,66 €	- €	- €	496 796,97 €	546 476,66 €
12	ASCENCEUR	KONE	66 748,18 €	61 498,25 €	5 249,93 €	- €	- €	4 772,66 €	5 249,93 €
13	SERRURERIE SCENIQUE	FECHOZ	358 009,34 €	50 440,63 €	307 568,71 €	- €	- €	279 607,92 €	307 568,71 €
14	ECLAIRAGE SCENIQUE	PRESTACOR	353 538,81 €	94 765,00 €	258 773,81 €	- €	- €	235 248,92 €	258 773,81 €
15	FAUTEUILS		88 127,45 €	0,00 €	88 127,45 €	- €	- €	80 115,86 €	88 127,45 €
16	PARQUET SCENIQUE	SANTUNIONE	152 725,29 €	0,00 €	152 725,29 €	- €	- €	138 841,17 €	152 725,29 €
	TRAVAUX		10 615 664,19 €	7 099 229,08 €	3 516 435,11 €	- €	- €	3 196 759,19 €	3 516 435,11 €

Le montant des dépenses à engager par le MANDATAIRE pour le compte du MANDANT est provisoirement évalué à 10 615 664 € HT. Ce montant intègre les marchés de travaux attribués, les avenants présentés et les révisions de prix ; son montant définitif sera déterminé en tenant compte de toutes les dépenses constatées par le MANDATAIRE pour la réalisation de l'ouvrage.

Le montant total des marchés révisés s'élève à 10 615 664,19€ TTC. Le montant de dépenses acquittées à 9 006 049,87 TTC.

Aussi, le restant à payer en 2025 est donc estimé à 1 610 000 €.

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	6 330 643,00 €					
Proposition AP						
Total		6 330 643,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	4 880 139,79	1 320 117,67				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	22093 : Subvention PEI Nouveau conservatoire					
13	22092 : Subvention CDC Nouveau conservatoire	130 380,00	5,54			
Total		6 330 637,46 €	5,54 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>5,54 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Le solde des recettes est attendu sur l'exercice 2025.

Les partenaires financiers sont les suivants :

- ✓ **CDC PARTIE Conservatoire.** Subvention d'un montant de 1 198 690,74 €. **Arrêté 19 B11108 SASC de la CDC.**
- ✓ **CDC PARTIE CERMN.** Subvention d'un montant de 689 745 €. **Arrêté n° 2022-4 SASC**
- ✓ **Etat (Fonds PEI).** Subvention d'un montant de 4 442 206,86 €. **Arrêté n°2020-05-20-030** du 20 mai 2020 de la Préfecture.

Une actualisation du montant des financements a été demandée auprès des financeurs, afin de se conformer au surcoût enregistré. Le principe est de demander une actualisation des subventions sur la base des taux initiaux de financement, multiplié par la montant du surcout.

Les services de l'Etat et la Collectivité de Corse ont rejeté cette demande.

Programme « Eaux Pluviales »

Actions PAPI (20EAU01)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	554 970,00 €					
	Proposition AP	50 000,00				
	Total	604 970,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	164 613,67 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
21	24631 Etudes repères échelles de crue					
21	24632 Plateforme collaborative	394 000,00	6 356,33			
21	29495 Malle pédagogique	40 000,00				
	Total	598 613,67 €	6 356,33 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Reste à financer CP</i>	<i>6 356,33 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé au BP 2025 d'inscrire 434 000 € de CPs liés au coût de la plateforme.

Cette opération comprend :

La plateforme collaborative En cours.

Afin d'améliorer la surveillance, la prévision des crues et des inondations, la ville s'engage à mettre en œuvre une plateforme collaborative d'alerte et de gestion du risque inondation. Il s'agit :

- ✓ D'augmenter le niveau de sécurité global des habitants,
- ✓ D'être plus autonome en matière de sauvegarde face au risque inondation
- ✓ De pouvoir anticiper au maximum la prise de décision lors de la survenue des évènements liés à ce risque inondation
- ✓ De pérenniser le système de gestion de crise par le choix d'une solution ouverte et évolutive au-delà des changements technologiques ou de personnels

Etude d'exécution et travaux de mise en œuvre du système hyperviseur	300 000€HT
Réseau et capteurs terrain	350 000€HT
Total Prévisionnel	650 000€HT

Le montant de ce projet est réduit et ramené à 347 470 euros HT.

« Plop et le voyage de la pluie et du beau temps » (malle pédagogique) : 5 000 euros HT en cours

Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), La Ville d'Ajaccio a finalisé fin 2023, l'adaptation d'un Jeu de l'Oie sous la forme d'une malle pédagogique - Jeu multi-profil, multi-niveaux, multi-utilisation.

Cette malle pédagogique tout public associe un conte illustré et un jeu de l'oie décliné sous différentes formes, traditionnel (jeu sur table) et un jeu à taille humaine (jeu XXL au sol).

L'étude « repère de crues » Finalisée.

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	260 250,00 €					
Proposition AP		102 941,06				
Total		363 191,06 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	180 191,06 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	24686 SUB Etat repère de crues	4 000,00				
13	24687 SUB Etat plateforme collaborative	179 000,00				
	Total	363 191,06 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		0,00€	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Il est proposé au BP 2025 d'inscrire le solde des recettes attendues.

L'étude sur les repères échelles de crue est financée comme suit :

- ✓ Financement Etat : 50% du HT soit 15 000€ (**Arr 2019 05 02 007 du 02 mai 2019**)
- ✓ Financement OEC : 30% du HT soit 9 000€ (**convention 2019/05 ERN**)
- ✓ Ville d'Ajaccio : 20% du HT soit 6 000€.

Le financement du projet « Plateforme collaborative » est le suivant :

- ✓ Financement Etat (FPRNM – Fonds de prévention des risques naturels majeurs) : 50% du HT soit 325 000€ (Arr 2A 2020 04 28-001)
- ✓ Financement OEC : 30% du HT soit 195 000€ (convention 2019/05 ERN) **caduque à retirer**
- ✓ Ville d'Ajaccio : 20% du HT soit 130 000€

Bassin Alzo di Leva (Mandat CAPA -20EAU02)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	3 684 335,00 €	500,00				
Proposition AP		-1 783 941,54				
Total		1 900 893,46 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	1 850 893,46 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
458107	24694 ALZO DI LEVA I	50 000,00				
Total		1 900 893,46 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé au BP 2025 d'inscrire 50 000 € de CPs et d'augmenter les recettes à hauteur du niveau de dépenses prévues. Le montant des APs est réduit : l'opération étant écourtée et reprise par la CAPA.

Cette opération sera transférée à la CAPA au cours de l'exercice 2025.

Il s'agit d'une opération de mandat au chapitre 45. Les recettes sont donc identiques aux dépenses. Cette AP reprend les dispositions votées en Conseil municipal de Septembre 2020.

Bassin Peraldi (Mandat CAPA – 20EAU03)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	7 165 253,66 €					
	458106	-15 647,15				
	Total	7 149 606,51 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	6 599 606,51 €	0,00				0,00 €
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
458106	24695 Bassin Peraldi	100 000,00	450 000,00			
	Total	6 699 606,51 €	450 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>450 000,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé au BP 2025 d'inscrire 100 000 € de CPs et d'augmenter les recettes à hauteur du niveau de dépenses prévues. Le montant des APs est réduit : l'opération étant écourtée et reprise par la CAPA.

Cette opération sera transférée à la CAPA au cours de l'exercice 2025.

Il s'agit d'une opération de mandat au chapitre 45. Les recettes sont donc identiques aux dépenses. Cette AP reprend les dispositions votées en Conseil municipal de septembre 2020.

Bassin Vazzio (Mandat CAPA – 20EAU04)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	7 069 000,00 €					
	Proposition AP	-6 701 623,96				
	Total	367 376,04 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028
Déjà financé	67 376,04 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
458108	24696 Bassin Vazzio	200 000,00				
	Total	267 376,04 €	100 000,00 €	0,00	0,00 €	0,00 €
	<i>Reste à financer CP</i>	<i>100 000,00 €</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé au BP 2025 d'inscrire 200 000 € de CPs. Le montant des APs est réduit : l'opération étant écourtée et reprise par la CAPA.

Cette opération sera transférée à la CAPA au cours de l'exercice 2025.

Il s'agit d'une opération de mandat au chapitre 45. Les recettes sont donc identiques aux dépenses. Cette AP reprend les dispositions votées en Conseil municipal de Septembre 2020.

Programme « ECOLE »

Rénovation énergétique des écoles (23ECOL01)



Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	3 748 800,00 €	-4 000				
		4 000,00				
Total		3 748 800,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	34 767,10 €	-4 000,00				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	28330 RENOVATION ENERGETIQUE ECOLAS	204 000,00	1 888 800,00	1 625 232,90		
Total		234 767,10 €	1 888 800,00 €	1 625 232,90 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>3 514 032,90 €</i>	<i>1 625 232,90 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé au BP 2025 d'inscrire 204 000 € de CPs.

Dans le but de poursuivre sa politique en faveur de la protection de l'environnement et du développement des énergies renouvelables, la Ville d'Ajaccio souhaite entreprendre la rénovation énergétique globale d'un ensemble de bâtiments communaux dont en priorité les écoles, en visant une rénovation BBC. Cette décision, intervient pour donner suite à un audit énergétique réalisé en 2017 pour 30 sites.

Cette rénovation énergétique globale concernera dans un premier temps deux écoles qui sont les suivantes : Cannes et Salines 6.

La Ville a choisi de se concentrer dans un premier temps sur ces bâtiments car des panneaux photovoltaïques seront installés sur leurs toitures pour l'autoconsommation et la revente sur le réseau EDF du surplus d'électricité produit.

L'audit énergétique de ces bâtiments a mis en exergue plusieurs anomalies qui rendent ces bâtiments énergivores et inconfortables d'un point de vue thermique.

Synthèse du diagnostic :

Au niveau du bâti, nous retrouvons de manière générale :

- Un manque d'isolation des murs
- Un manque d'isolation des toitures
- Pas d'isolation du plancher bas lorsqu'il y a un vide-sanitaire
- Beaucoup de menuiseries en simple vitrage
- D'importantes infiltrations à l'air

Au niveau des équipements :

- Des chaudières gaz (Moduloflame pour la plupart) pouvant être remplacées par des chaudières à condensation
- Des radiateurs à eau chaude anciens et ne disposant pas de vannes thermostatiques
- Quelques PAC et splits pour améliorer le confort d'été
- Peu de ventilation
- Des éclairages énergivores (halogène, incandescent ou fluo-compacte)

Ainsi pour améliorer à la fois le confort thermique des usagers et limiter l'impact sur les dépenses énergétiques de la commune nous prévoyons les travaux de rénovation BBC.

Le détail des travaux prévus au sein des 2 structures est précisé ci-après :

Groupe scolaire des Cannes : détail des travaux

Travaux			Economies annuelles estimées						Budget de travaux estimé	Budget de travaux estimé
	kWhep/m ² /an	SHON	kWh _{ef}	CO ₂	kWh _{ep}	kWh _{ep} /m ²	€HT	%Energie	€HT	€ TTC
	108	3190								
Isolation ITE			61 974	14 184	61 974	19	4 795	19%	687 204 €	755 924,51 €
Isolation de la toiture			18 063	4 226	18 063	6	1 427	6%	86 410 €	95 051,00 €
Menuiseries DV			23 051	5 382	23 051	7	1 821	7%	573 160 €	630 476,00 €
Isolation plancher bas			51 829	12 116	51 829	16	4 095	16%	224 361 €	246 797,10 €
Radiateurs EC performant et vannes thermostatiques			39 830	9 311	39 830	12	3 147	13%	110 055 €	121 060,50 €
Maitrise D'œuvre									210 143 €	252 171,60 €
SPS									35 024 €	42 028,80 €
Contrôle Technique									35 024 €	42 028,80 €

Ce projet de rénovation énergétique global constitue une opportunité pour la Ville d'accélérer la modernisation de ce bâtiment, tout en réduisant la facture énergétique. Il permet d'économiser près de 142 MWh d'énergie.

Travaux 2023 (déjà financés) : Les travaux de pose des panneaux photovoltaïque et d'étanchéité/isolation des toitures font l'objet d'un financement au titre de la DSIL 2021 (40% de subvention de l'état).

La rénovation globale du groupe scolaire des Cannes nécessite d'obtenir un soutien financier supplémentaire :

- ✓ Maitrise d'œuvre : **210 000 € HT**
- ✓ SPS : **35 000 € HT**
- ✓ Contrôle Technique : **35 000 € HT**
- ✓ Isolation des murs **690 000 € HT**
- ✓ Isolation des toitures + étanchéité : **86 000 € HT**
- ✓ Isolation des planchers bas : **225 000 € HT**
- ✓ Remplacement des menuiseries : **573 000 € HT**
- ✓ Installation de radiateur EC performant + vannes thermostatiques : **110 000 € HT**
- ✓ Aléa et révision : **136 000 € HT**

Soit un coût de **2 100 000 € HT - 2 310 000 € TTC**

Groupe scolaire des Salines 6 : détail des travaux

Travaux			Economies annuelles estimées						Budget de travaux estimé	Budget de travaux estimé
	kWhep/m ² /an	SHON	kWh _{ef}	CO ₂	kWh _{ep}	kWh _{ep} /m ²	€HT	%Energie	€HT	€ TTC
	143	2009								
Isolation ITE			56 526	13 205	56 526	28	4 466	26%	405 038 €	574 790 €
Isolation de la toiture			65 624	15 287	65 624	33	5 186	30%	198 408 €	218 248 €
Menuiseries DV			13 072	3 050	13 072	7	1 033	6%	323 840 €	356 224 €
Isolation plancher bas			28 498	6 655	28 498	14	2 252	13%	220 142 €	242 156 €
Radiateurs EC performant et vannes thermostatiques			12 965	3 032	12 965	6	1 024	6%	69 311 €	76 242 €

Maitrise D'œuvre									155 609 €	186 730 €
SPS									25 935 €	31 122 €
Contrôle Technique									25 935 €	31 122 €

Ce projet de rénovation énergétique global constitue une opportunité pour la Ville d'accélérer la modernisation de ce bâtiment, tout en réduisant la facture énergétique. Il permet d'économiser près de 163 MWh d'énergie.

Travaux 2023 (déjà financés) : Les travaux de pose des panneaux photovoltaïque et d'étanchéité/isolation des toitures font l'objet d'un financement au titre de la DSIL 2021 (40% de subvention de l'état).

La rénovation globale du groupe scolaire Salines 6 nécessite d'obtenir un soutien financier supplémentaire :

- ✓ Maitrise d'œuvre : **156 000 € HT**
- ✓ SPS : **26 000 € HT**
- ✓ Contrôle Technique : **26 000 € HT**
- ✓ Isolation des murs : **410 000 € HT**
- ✓ Isolation des planchers bas : **220 000 € HT**
- ✓ Remplacement des menuiseries : **325 000 € HT**
- ✓ Installation de radiateur EC performant + vannes thermostatiques : **70 000 € HT**
- ✓ Aléas et révision : **75 000 € HT**

Soit un coût de **1 308 000 € HT – 1 438 000 € TTC**

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	2 726 400,00 €					
	Total	2 726 400,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	817 920,00					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	28333 FONDS VERT RENOV ENERG ECOLES	0,00	760 400,00	909 520,00		
13	28334 DQ RENOV ENERG DES ECOLES	0,00	108 630,00	129 930,00		
	Total	817 920,00 €	869 030,00 €	1 039 450,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Reste à financer CP</i>	<i>1 908 480,00 €</i>	<i>1 039 450,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Aucune modification de recette n'est prévue au BP 2025.

Cette opération est financée par les partenaires financiers à hauteur des montants suivants :

- Etat (Fonds Vert). Montant de la subvention : 2 385 600€ (70%)
- Collectivité de Corse DQ. Montant de la subvention : 340 800€ (10%).
Soit un montant total d'aide s'élevant à : 2 726 400€ (80%)

L'avance « Fonds vert » de 30% a été perçue en 2023.

Cours écoles : végétalisation et perméabilisation (23ECOL02)



Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	460 900,00 €	4 000,00				
	Total	464 900,00€				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	212 320,63 €	4 000,00€				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	28331 COURS ECOLES	202 570,00	46 009,37			
	Total	418 890,63 €	46 009,37€	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Reste à financer CP	46 009,37€	0,00 €	0,00€	0,00 €	0,00 €

Il est proposé au BP 2025 d'inscrire 202 570 € de CPs. L'opération se finalisera sur l'exercice 2025.

La Ville d'Ajaccio a pour objectif de végétaliser et perméabiliser ses cours d'écoles. La première phase, consiste à la réalisation de ces opérations dans 3 écoles test :

- ✓ Salines 6 élémentaire
- ✓ Saint Jean 3 élémentaire
- ✓ Groupe scolaire de la Résidence des Iles

Les cours d'écoles sont pour la majorité des surfaces de bitume imperméable qui contribuent grandement à la formation des îlots de chaleur urbain. Météo France prévoit d'ici la fin du siècle une moyenne de 10 à 25 jours de canicule par an. Ces espaces sont donc des opportunités d'action pour la création d'îlots de fraîcheur aussi bien pour les enfants que pour la ville. Les cours d'écoles forment un maillage important, dans la mesure où l'on en trouve dans tous les quartiers.

La dimension pédagogique et sociale a également une place centrale dans le projet. L'objectif est de rapprocher les enfants de la nature, leur permettre d'accéder à des lieux mieux adaptés à leurs besoins : création de zones de calme, de jeu, d'apprentissage et d'activité physique. Ce projet améliorera le bien-être des élèves et les sensibilisera à l'environnement.

Les travaux consisteront en fonction des besoins de chaque école à :

- Végétaliser : accroître la couverture végétale des cours d'école par la plantation d'arbres, la mise en œuvre de jardinières et pergolas végétalisés, de jardins...,
- Planter des Potagers pédagogiques, vergers
- Installer un revêtement de sol perméable : remplacer les surfaces asphaltées par des revêtements de sol plus perméables, adaptés aux fortes chaleurs,
- Placer une ombrière : création de zones ombragées, végétales ou artificielles
- Installer des Mobiliers : bancs, tables, jeux ...
- Créer des zones d'eau : point d'eau, fontaine, outillage pour arrosage. Ect.

Montant total des travaux HT : 460 893€.

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	334 194,00 €					
Chap 13						
Total		334 194,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	87 988,00	136 492,16				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	28332 FONDS VERT	79 710,00	3,84			
13	28335 DQ COURS ECOLES	30 000,00				
Total		334 190,16 €	3,84€	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>3,84€</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé au BP 2025 d'augmenter les recettes au prorata du solde attendu.

Cette opération est financée par les partenaires financiers à hauteur des montants suivants :

- Etat (Fonds Vert (70%) soit un financement de 293 295.10€
- Collectivité de Corse DQ. (10%) soit un financement de 41 899.30€.

Programme « Environnement »

Ré engraisage des plages, Littoral St François (19ENV01)



Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	597 700,00 €					
Chap 20						
Total		597 700,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	215 607,00 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
20	23279 Etudes ré engraisage des plages	250 000,00	132 093,00			
Total		465 607,00 €	132 093,00€	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à financer CP		132 093,00€	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Il est proposé au BP 2025 d'inscrire 250 000 € de CPs.

Cette plage, façade maritime du cœur de ville d'Ajaccio, à vocation urbaine et destination familiale, dispose d'une ZURB inscrite sur DPM se développe sur environ 700 m à l'aplomb du soutènement de la voie littorale, de la citadelle Miollis à la place Miot. Il s'agit de l'un des plus beaux points de vue de la ville depuis la mer.

- La plage Saint François est située dans l'environnement de 2 sites Natura 2000, et dans un périmètre de protection du site historique de la citadelle Miollis ; le stock sédimentaire de la baie, est alimenté par un échange mer/plage permanent.
- Cette plage, essorée de la quasi-totalité de son sable, lors des coups de mer et tempêtes n'offrira plus d'interface aux déferlements impliquant une disparition de la plage, et une « défense contre la mer » par un confortement du soutènement de la voie littorale, et un impact irréversible dommageable au site de la citadelle Miollis.

Les études initiées ont pour objectifs de disposer :

- D'une définition et évaluation de l'aménagement de protection et de celui de la plage Saint François, pour une programmation de l'opération ;
- De l'ensemble des dossiers imposés par la réglementation en vigueur, notamment une étude d'impact de « l'aménagement de protection du littoral plage Saint François pour une demande d'autorisation environnementale unique ;
- Et d'une proposition de réalisation de cette opération et des documents de consultation des entreprises DCE pour l'exécution des travaux correspondants. La conduite de ces travaux sera ensuite réalisée dans les conditions prévues dans les phases du marché relatif à la maîtrise d'œuvre.

Nous élaborons la phase étude de ce projet, l'étude d'impact et la maîtrise d'œuvre de ce projet dont vous trouverez en pièce jointe le programme et nous souhaiterions soumettre à votre examen et pour participation les deux lots envisagés :

- Lot n°1, étude d'impact 73 300 € HT
- Lot n°2, maîtrise d'œuvre 261 285 €HT

Par la suite, la phase « conduite de travaux » est évaluée comme suit :

- Lot n°2, Conduite de travaux : 159 220 €HT

➔ **Montant total estimé des études : 493 805 euros HT**

Concernant les travaux futurs, ils visent à engager une démarche d'aménagement de protection du littoral Plage Saint François, qui soit conforme à la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte,

La protection du littoral sera réalisée par des ouvrages maritimes : brise lames immergé et jardin récifal nommant. Les travaux consisteront donc principalement en :

- ✓ Terrassement et réseaux en fond de baie de la plage Saint François,
- ✓ Rechargement de la plage par pompage de gisements de sable immergé.

Les résultats escomptés sont les suivants :

- ✓ Réduire l'impact des vagues, notamment lors des coups de mer et tempêtes en saisons d'automne et d'hiver,
- ✓ Préserver l'accrétion produite par le milieu naturel,
- ✓ Maintenir la plage en l'état dans le cadre d'un plan de gestion des sédiments sur une dizaine d'années.

➔ **Montant total estimé des travaux : 6 824 510 euros HT**

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	268 092,00 €					
Chap 13						
Total		268 092,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	130 549,80€					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	25843 PTIC DREAL St François	137 540,00	2,20			
13	25859 Chartes urbaines St François					
Total		268 089,80 €	2,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>2,20 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé au BP 2025 d'inscrire 137 540 € qui correspond au solde de l'arrêté relatif aux études.

La partie relative aux « **études/ MOE** » est financée par le **PTIC** (fons Etat) à hauteur de 80% sur la base d'un montant total prévisionnel initial estimé à 335 115€ soit 268 092€ de subvention. **Convention 2021-10-04-199 du 4 octobre 2021.**

En ce qui concerne la partie « **Travaux** », une demande de financement a été soumise au fonds FEDER, à hauteur de 80% (Programme Opérationnel 2021/27. RSO 2.4), soit un montant sollicité s'élevant à 5 459 608 €.

Réhabilitation du Parc Berthault (19ENV02)



Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	1 674 350,00 €					
Proposition AP						
Total		1 674 350,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	1 218 976,22 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	23280 Travaux Parc Berthault	455 370,00	3,78			
Total		1 674 346,22 €	3,78 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à financer CP		3,78 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Il est proposé au BP 2025 d'inscrire 455 370 € de CPs correspondant à la finalisation de l'opération de réhabilitation du parc Berthault en 2025.

La présente opération concerne la réhabilitation du Parc Berthault. Les travaux sont évalués à 1 158 500,00€HT. Le projet a débuté fin 2021 devra se clôturer au 1^{er} semestre 2025.

L'opération avait débuté par une mise en valeur sur la partie haute, qui explique le surcoût de 400 000 euros prévus au BP 2025 en AP.

Les travaux prévus sont les suivants :

- Mur de soutènement Création et prolongement des murs existants : 150 000,00€
- Murets Structure des jardins : 50 000,00€
- Gradins Création de gradins : 85 000,00€
- Sécuriser les paliers Pose de gardes corps : 60 000,00€
- Escalier intermédiaire Accès secondaire à la terrasse partie haute : 32 500,00€
- Distribution des réseaux, canaliser les eaux de résurgence et de surface sur la partie basse : 180 000,00€
- Distribution réseau électrique Partie basse et haute : 20 000,00€
- Cheminement Profilage des allées et des places : 216 000,00€
- Plantations Partie basse et haute : 280 000,00€

- Arrosage, paillage Partie basse et haute : 40 000,00 €
- Reprofilage Talus : 15 000,00€
- Mobilier urbain Bancs/ poubelles : 30 000,00€
- Surcoût enregistré au démarrage du projet : 115 850€

⇒ Soit un montant total prévisionnel de 1 274 350 € HT.

Cette réhabilitation et revalorisation paysagère du parc s'inspire du jardin imaginé par Armand Berthault :



Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	1 019 480,00 €					
Proposition AP						
Total		1 019 480,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	841 881,87 €	177 598,00				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	25684 DSIL Parc Berthault					
13	25838 DQ Parc Berthault		0,13			
Total		1 019 479,87 €	0,13 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à financer CP		0,13 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Aucune modification n'est prévue au BP 2025 volet recettes.

Le projet est cofinancé comme suit :

- ✓ FNADT (fonds Etat) : à hauteur de 50% sur la base d'un prévisionnel de 1 274 350€ HT soit **637 175 €** de subvention. **Arrêté n°SGAC/BFDE/2022-200.**
- ✓ Dotation Quinquennale (CDC) : à hauteur de 30% sur la base d'un prévisionnel de 1 274 350€ HT soit **382 305€** de subvention. **Arrêté n°2022-09-00582.**

Végétalisation phase 1 & 2 (22ENV01)



Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	1 388 900,00					
	Total	1 388 900,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	699 803,35					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
21	27002 Végétalisation périmètre ORT					
21	29417 Végétalisation hors ort phase 2	470 000,00	219 096,65			
	Total	1 169 803,35 €	219 096,65 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Reste à financer CP	219 096,65 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Il est proposé au BP 2025 d'ajuster les CPs au rythme d'avancement des travaux. L'opération se finalisera sur l'exercice 2025.

Les travaux actés sont les suivants :

PHASE 1. Montant 549 000 € HT.

La première phase de végétalisation initiée porte sur les secteurs : **Place Foch, Avenue Antoine Serafini, Avenue du 1er Consul et Avenue de Paris.**

Elle porte sur la requalification des trames paysagères fortement impactées par la perte des palmiers. Ces actions répondent aux enjeux suivants :

- ✓ Le renouvellement de la trame paysagère touchée par le parasite : nouveaux espaces plantés, remplacement des sujets touchés par une palette végétale adaptée aux conditions climatiques des sites ;
- ✓ La contextualisation de ce renouvellement en fonction des différentes typologies d'espaces publics et de leurs contraintes particulières : disponibilité de l'arrosage, espace disponible pour la plantation, proximité du bâti, etc. ;
- ✓ La lutte contre le changement climatique : îlots de chaleurs, qualité de l'air, etc. ;
- ✓ La préservation et le développement de la biodiversité en ville ;

- ✓ L'amélioration de la qualité de vie urbaine ;
- ✓ Le maintien du caractère identitaire des aménagements paysagers communaux.

La Ville a pu bénéficier de l'accompagnement d'un paysagiste conseil pour l'élaboration de programmes de requalification de trames paysagères fortement impactées par la disparition des palmiers.

Les différents postes de dépenses sont les suivants :

Postes de dépenses	Montant (HT) en euros
Travaux préparatoires (dessouchage, terrassement, etc,...)	40 000
Plantations	95 000
Arrosages	54 000
Revêtement de sol et travaux de voirie	360 000
TOTAL (HT)	549 000

PHASE 2. Montant 700 000 € HT.

Les secteurs prévus sont les suivants :

ZONE A : SANGUINAIRES

(entre Parata et Cours Lucien Bonaparte)

ZONE B : TROTTEL – MATISSE - QUARTIER DES ETRANGERS

(entre le front de mer et l'avenue de Verdun)

ZONE C : CENTRE VILLE

(entre la Citadelle et l'avenue Impératrice Eugénie – hors place Diamant)

ZONE D : SAINT JEAN - LORETTO

ZONE E : QUARTIERS DE LIAISONS ENTRE FRONT DE MER ET ROCADE

(Cannes-Salines-Candia-Pietralba)

ZONE F : ROCADE

(Depuis le Boulevard Abbé Recco jusqu'à l'hôpital)

ZONE G : FRONT DE MER – ENTREE DE VILLE (entre l'entrée de ville et la place Abbatucci).

Les différents postes de dépenses sont les suivants :

	2024
Dont requalification paysagère palmier	300 000
Dont revégétalisation et renaturation des espaces publics	200 000
Dont mise en œuvre d'un arrosage raisonné, une qualification des sols et une expérimentation	100 000
Dont étude d'une expérimentation de restauration ou de renaturation	50 000
Dont plan de gestion des espaces à forte naturalité	50 000
TOTAL (€ HT)	700 000€

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	841 900,00 €					
	Total	841 900,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	279 300,00 €	219 600,00				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	28323 FONDS VERT VEGETALISATION ORT	131 660,00	68 340,00			
13	28324 DQ VEGETALISATION ORT	143 000,00				
	Total	773 560,00€	68 340,00€	0,00€	0,00 €	0,00 €
	Reste à financer CP	68 340,00€	0,00€	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Il est proposé au BP 2025 d'augmenter les recettes au prorata du solde attendu.

La **phase 1** de végétalisation est financée comme suit :

- ✓ Fonds vert : arrêté 2023-09-02063. Financement à hauteur de 132 300 €.
- ✓ CDC – DQ : arrêté 2024-09-05489. Financement à hauteur de 219 600€.

La **phase 2** de végétalisation est financée comme suit :

- ✓ Fonds vert : arrêté 2024-BATPP-93. Financement à hauteur de 490 000 €.
- ✓ CDC – DQ : financement sollicité à hauteur de 70 000€ en cours d'instruction.

Aires de jeux et plages (23ENV01)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	523 200,00 €					
	Proposition AP	50 000,00				
	Total	573 200,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	150 350,69 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	28201 CENTRES DE SECOURS PLAGES	80 000,00	50 000,00			
23	28200 AIRES DE JEUX ET FITNESS PARC	160 000,00	100 000,00	32 849,31		
	Total	390 350,69 €	150 000,00 €	32 849,31€	0,00 €	0,00 €
	Reste à financer CP	182 849,31€	32 849,31€	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Il est proposé au BP 2025 d'inscrire un montant d'AP et de CP au prorata de l'avancement des travaux.

Une nouvelle organisation des services entraîne une modification des opérations. En effet, les travaux de proximité dans les cimetières sont gérés par la DGA ECA et les travaux des aires de jeux et des postes de secours par la DGST.

Cette AP a été créée, spécifique aux travaux « Plages et Aires de jeux » poursuivant les travaux inscrits dans le programme 2022 (184 250 euros ont été réalisés sur la précédente AP « Proximité 22/25 »).

Aménagements de proximité

Le Conseil municipal a approuvé en 2022 un programme annuel d'opérations de proximité touchant aux aménagements hors voirie, des cimetières, aires de jeux et postes de secours des plages. Ces travaux répondent à une volonté :

- ✓ De répondre aux attentes de la population
- ✓ De sécurisation et d'amélioration des espaces publics
- ✓ D'amélioration du cadre de vie de la population
- ✓ De garantir la sécurité de la population

Cette opération comporte deux sous programmes : aires et jeux et plages.

Les programmes de travaux des **aires de jeux** sont les suivants :

- Rénovation des installations du « jardin Elisa »
- Rénovation des installations de la Résidence des îles
- Mise en sécurité et complément d'équipements de l'aire de sports du Loreto
- Divers travaux d'urgence

Les programmes de travaux des **plages** sont les suivants :

- Réhabilitation du poste de secours de la « Terre sacrée »
- Réhabilitation partielle du poste de secours de Marinella
- Divers travaux d'urgence

Programme en cours

Fitness parc des Salines

L'ensemble des travaux se compose donc :

- Du réaménagement de l'aire de jeux actuelle d'un budget estimé de 89 895 € H.T.
- De la construction d'une aire de sports d'un budget estimé de 187 506,50 € H.T.
⇒ **Soit Montant total : 277 401,50€ HT**

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	207 605,00					
	Total	207 605,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	35 500,25					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	28214 ANS FITNESS PARC	46 505,00				
13	28202 DQ AIRES DE JEUX ET PLAGES	100 000,00	25 599,75			
	Total	182 005,25 €	25 599,75€	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Reste à financer CP</i>	<i>25 599,75€</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé au BP 2025 d'ajuster les recettes au prorata de l'avancement des dépenses.

L'aire de jeu et aire de sport des salines est co-financée comme suit :

- ✓ Fonds ANS (Etat) : à hauteur de 50% sur la base d'un prévisionnel de 187 506€ HT soit **93 753 €** de subvention. **Arrêté ANS-ES-DOMCCR N°9444**
- ✓ Dotation Sport (CDC) : à hauteur de 30% sur la base d'un prévisionnel de 187 506€ HT soit **56 252€** de subvention. **Arrêté n°2022-09-00582.**

Concernant la rénovation des postes de secours la Dotation Quinquennale (CDC) intervient à 40% sur la base d'un prévisionnel de 80 000€ HT soit **32 000€** de subvention. **Arrêté n° 2023-09-02065.**

Un dossier est en cours d'instruction auprès e la CDC (DQ) pour **25 600 euros**

⇒ **Montant total subventions = 207 605 €.**

Pépinière municipale (25ENV01)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	0,00					
	Proposition AP	400 000,00				
	Total	400 000,00				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé						
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	30679 PEPINIERE MUNICIPALE	20 000,00	380 000,00			
	Total	20 000,00	380 000,00	0,00	0,00	0,00
	Reste à financer CP	380 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Il est proposé d'inscrire l'opération de « pépinière municipale » qui sera ainsi ajoutée à la PPI.

Le programme technique des travaux ainsi que le planning prévisionnel sont en cours d'élaboration.

Programme « OPAH » (Maîtrise d'œuvre)

Etudes pré-opérationnelles OPAH (200PA01)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	299 381,00 €					
	Chap 20	-33 075,47				
	Total	266 305,53 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	266 305,53 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
20	24669 ACV Interventions sur l'Habitat					
20	24670 Veille et observation des copropriétés					
20	25840 frais d'études CANETO					
	Total	266 305,53 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

L'opération se finalisera sur l'exercice 2025. Il convient de réduire le montant d'AP à la clôture de l'opération.

Cette AP permet de financer :

- Une étude pré-opérationnelle à une politique d'intervention sur l'habitat privé dans le cadre du programme Action Cœur de ville sur le territoire de la Ville d'Ajaccio (100 000 €HT).
- La mise en place d'un dispositif local de veille et d'observation des Copropriétés (120 000€HT)
- Les frais d'études pour la « dent creuse » Caneto. Clôturé au montant total de 35 179 € HT.

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	189 430,00 €					
	Chap 13	-34 580,00				
	Total	154 850,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	134 590,00€	20 260,00 €				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	24671 ANAH ACV Intervention sur l'habitat					
13	24674 ANAH Veille et observation des copropriétés					
13	28401 SUBV DREAL CANNETO					
13	25841 CHARTE URBAINE CANNETO					
13	24672 Banque des territoires ACV Intervention sur l'habitat					
13	24675 Banque des territoires Veille et observation des copropriétés					
	Total	154 850,00 €	0,00€	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Reste à financer CP</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il convient de réduire le montant d'AP recette à la clôture de l'opération.

Ces actions sont financées comme suit :

- Etude pré-opérationnelle à une politique d'intervention sur l'habitat privé dans le cadre du programme Action Cœur de ville sur le territoire de la Ville d'Ajaccio : 50 % ANAH - 25% Banque des Territoires .
- Mise en place d'un dispositif local de veille et d'observation des Copropriétés : 50 % ANAH - 25% Banque des Territoires
- Frais d'études Caneto : 80% DREAL.

Bilan à la clôture de l'opération :

Dépenses TTC : 266 305,53 euros

Dépenses HT : 242 095,93 euros.

Recettes : 134 590,00 euros *soit un taux de financement in fine de 55,60 %.*

Etudes de programmation urbaine (23OPA01)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	120 000,00	-34 452,00				
Chap 20						
Total		85 548,00€				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	25 548,00					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
20	28215 créations de sites patrimoniaux remarquables	50 000,00	10 000,00			
20	28216 études d'aménagement de terrains					
Total		75 548,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>10 000,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

L'opération se finalisera sur l'exercice 2025. Il convient de réduire le montant d'AP à la clôture de l'opération.

Etudes création site patrimonial remarquable : 50 000 euros HT

Il s'agit d'une étude visant à l'extension et la validation du périmètre SPR « Sites patrimoniaux remarquables »

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	30 640,00					
Chap 13						
Total		30 640,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	22 597,00					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	28217 DRAC SITES REMARQUABLES					
13	28329 DQ SITES REMARQUABLES	8 040,00	3,00			
Total		30 637,00 €	3,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>3,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Au prorata des dépenses il est prévu d'augmenter le montant des recettes à hauteur de +8 040 €.

L'étude Site Patrimonial Remarquable est cofinancée :

- par la DQ (CDC) (Arrêté 2023-09-02059) à hauteur de 30%, sur la base d'un montant total estimé à hauteur de 36 390€ soit un financement de 11 490 €.
- par la DRAC à hauteur de 50% sur la base du même montant total estimé soit un financement de 19 150 €.

Bilan à la clôture de l'opération :

Dépenses TTC : 45 051,35 euros

Dépenses HT : 40 955,77 euros.

Recettes : 22 597,00 euros soit un taux de financement in fine de 55.17 %.

Programme « Patrimoine »

Antiquarium (17PATR01)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	2 008 943,78 €					
	Chap 20					
	Chap 23					
	Total	2 008 943,78 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	1 908 457,03 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	20860 Travaux Antiquarium Alban	100 000,00	486,75			
	Total	2 008 457,03 €	486,75 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>486,75 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé au BP 2025 d'inscrire 100 000 € de crédits nécessaires à la finalisation de l'opération. L'opération se clôture sur l'exercice 2025.

L'inauguration du Baptistère « San Ghjuva » également appelé Antiquarium a été reportée pour cause de problématique technique.

Cet AP concerne la partie Travaux de l'Antiquarium : elle est complétée par l'AP relative à la partie « Aménagement et multimédia » de l'Antiquarium (code 23PATR01).

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	985 000,00 €					
Chap 13						
Total		985 000,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	816 000,00€	169 000,00				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	20858 SUBVT ETAT ANTIQUARIUM ALBAN					
13	24523 SUBVENTION ATC ANTIQUARIUM					
Total		985 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Aucune modification n'est prévue au BP. Les recettes ayant été encaissées.

L'opération est financée sur la partie « travaux » de la manière suivante :

- ✓ Par l'Agence du Tourisme de la Corse (ATC) : subvention de 169 000€. **Arrêté 2019/57**
- ✓ Par la CDC Patrimoine : subvention de 36 000€. **Arrêté 2022-13529**
- ✓ Par la DSIL (Etat) : 780 000 €. **Arrêté n° 2020-06-12-039.**

Le montant total des recettes s'élève à 985 000€. La totalité a été encaissée.

Concession « Cœur de ville » (traité de concession SPL Ametarra - 18PATR01)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	5 493 091,40 €	0,00				
	Chap 27	103 180,00				
	Total	5 596 271,40 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	3 598 287,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
27	23430 Participation Concession Cœur de Ville	1 010 000,00	687 984,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
27	23432 Reversement DSIL					
	Total	4 608 287,40 €	687 984,00€	100 000,00€	100 000,00 €	100 000,00 €
Reste à financer CP		987 984,00 €	300 000,00€	200 000,00 €	100 000,00 €	0,00 €

Il est proposé au BP 2025 d'inscrire 1 010 000 € de CPs et ce, conformément au traité de concessions (avenant compris).

Traité de concession :

L'avenant n°10 du traité de concession « Cœur de Ville » approuvé par la délibération du 30/11/2023 acte le versement de la participation financière à jour suivante :

	Participation du concédant	Part. à la place Campinchi et aux abords de la halle	Part. au Bd du Roi Jérôme et à la rue des Halles	Part. à la ville génoise	TOTAL
De 2016 à 2022	1 136 150 €				1 136 150 €
2023	306 600 €				306 600 €
2024		822 094 €			822 094 €
2025		1 000 000 €			1 000 000 €
2026		587 984 €	100 000 €		687 984 €
2027			100 000 €		100 000 €
2028			100 000 €		100 000 €
2029			200 000 €	1 000 000 €	1 200 000 €
2030			100 000 €	1 000 000 €	100 000 €
2031 à 2048	2 831 249 €		148 000 €	1 217 953 €	4 197 202 €
TOTAL	4 273 999 €	2 410 078 €	748 000 €	3 217 953 €	10 650 030 €

Au versement 2025 s'ajoute un versement prévu par la Caisse des dépôts relatif à l'ouverture des douves. La Commune perçoit et doit reverser **10 000€** à ce titre à la SPL AMETARRA.

La ville garantit les emprunts de la SPL.

La concession porte notamment sur les opérations suivantes : Aménagement de la place Campinchi ; Aménagement de la citadelle Miollis ; Piétonisation par étape du même centre ancien (Rue Bonaparte et Roi de Rome, parvis de la Cathédrale et espaces entre le centre ancien et la citadelle Millis sur le Boulevard Danielle Casanova).

Travaux d'aménagement du CIAP (18PATR02)

Dépenses TRAVAUX

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	532 884,73 €					
	Chap 23	5 000,00				
	Total	537 884,73 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	510 711,25					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	22165 Aménagements CIAP	27 000,00 €	173,48 €			
	Total	537 711,25 €	173,48 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>173,48 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé au BP 2025 d'inscrire 27 000 € de CPs et 5 000€ d'AP afin de finaliser les travaux. L'opération se clôture sur l'exercice : mandatement des dernières factures.

Le CIAP a été inauguré le 13 février dernier. Il convient de préciser que le projet est plus ambitieux que celui prévu initialement, d'où une augmentation de l'AP.

Cet AP concerne la partie travaux du CIAP : elle est complétée par l'AP relative à la partie « Aménagement et multimédia » du CIAP (code 23PATR01).

La partie « travaux » du CIAP est financée de la manière suivante :

- ✓ Par l'ATC à hauteur de 180 000€ sur une assiette de 600 000€HT. **Arrêté n°2019/56.**
- ✓ Par la CDC à hauteur de 150 000€ sur une assiette de 300 000 euros HT. **Arrêté n°2021-9092.**

L'arrêté concernant le financement du CIAP par l'Etat à hauteur de 90 000€ sur une assiette de 300 000€ portera sur la partie « aménagement » du CIAP en lieu et place de la partie « Travaux ». **Arrêté n° 2019-17 2102811923.** Le solde des recettes a été versé sur l'exercice 2023.



Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	424 449,52 €					
	Chap 13	-4 449,52				
	Total	420 000,00€				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	244 453,00€	175 547,00				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	20858 SUBVT ETAT ANTIQUARIUM ALBAN					
13	24523 SUBVENTION ATC ANTIQUARIUM					
	Total	420 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Aucune modification n'est à prévoir côté recette.

L'opération est financée sur la partie « travaux » de la manière suivante :

- ✓ Par l'Agence du Tourisme de la Corse (ATC) : subvention de 180 000€. **Arrêté 2023/039**
- ✓ Par la CDC Patrimoine : subvention de 150 000€. **Arrêté 2021-9092**
- ✓ Par l'Etat (DRAC) : 90 000 €. **Arrêté n° 2019-17**

Programme musée 2019 (19CUL03)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	474 540,00 €					
	Chap 20					
	Chap 21	17 820,46				
	Chap 23					
	TOTAL	492 360,46 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	372 360,46 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
20	23406 Etude Milelli	50 000,00				
21	23403 Restauration plan de sauvegarde	3 000,00				
23	23410 CICRP Apôtres					
23	23411 Restauration sarcophage	67 000,00				
21	29494 Objets et œuvres d'art					
	Total	492 360,46€	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Reste à financer CP</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé au BP 2025 d'abonder les AP et CP afin de finaliser la rénovation du sarcophage, ainsi que les études des Milelli.

Cette opération comprend les projets suivants :

Restauration sarcophage dit « du bon pasteur »

Le sarcophage dit « du bon pasteur » doit être restauré afin d'être placé au sein du Baptistère « San Ghjuva » qui sera inauguré prochainement. La restauration a été retardé du fait de problématiques techniques imprévisibles.

Cette restauration accuse un retard du fait de plusieurs contraintes techniques et administratives.

De nouveaux marchés sont nécessaires pour finaliser la restauration du sarcophage :

	Montant HT	Montant TTC
Lot 5 (Maçonnerie)	7 510,76 € HT	8 261,84 € TTC
Lot 6 (Les deux phases de la restauration)	23 084 € HT	27 700,80 € TTC
Lot 7 (Transport)	31 000 € HT	37 200 € TTC
Coût total de l'opération	61 594,76€ HT	73 162,64 € TTC

Etude Milelli

Le marché relatif aux études Milelli étant en cours d'attribution, les travaux démarreront prochainement.

Montant Marché : 47 000€ HT soit 56 400 € TTC

Montant ajouté 2024 : étude phyto sanitaire à hauteur de 9 000€ TTC + réunions complémentaires 6600€ TTC

Montant TOTAL : 72 000€ TTC

Restauration des cadres, « les apôtres » - Finalisé

La restauration des cadres de peintures des apôtres a été finalisée au 1^{er} trimestre 2024 comme prévu.

Montant total : 75 315.20€.

En voici trois exemples des 12 tableaux :



Restauration Plan de Sauvegarde – Finalisé

Cela concerne le matériel acheté chaque année pour la conservation des œuvres.

Montant prévu en 2024 : 6 000 € TTC.

Il convient de préciser que le budget dévolu à l'**acquisition d'œuvres** est proposé hors AP.

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	207 689,60 €					
	Chap 13	-62 424,32				
	Total	145 265,28 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	78 289,60	17 125,68				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	24518 SUBVENTIONS PATRIMOINE CDC	49 850,00				
13	24619 SUB GROUPE SCULPTE ST ERASME					
13	24614 SUB RESTAURATION CADRES					
13	24617 SUB 12 APOTRES					
13	28356 SARCOPAGE SUB DRAC					
	Total	145 265,28 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Reste à financer CP	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Il est prévu d'ajuster les recettes au BP 2025.

Le détail des financements des opérations est présenté ci-dessous :

- ✓ Etude des Milelli
 - Arrêté ATC n°2022/134 à hauteur de 80% du montant estimé HT s'élevant à 65 000€ soit 52 000€. **En attente de finalisation**
- ✓ Restauration du sarcophage « du bon pasteur ».
 - Arrêté CDC Patrimoine n° 2022-13506 à hauteur de 50% du montant estimé HT de 40 000€ soit 20 000€. **En attente de finalisation.**
 - Financement DRAC à hauteur des 30% restants soit 12 000€ : Arrêté n° DR 2023-84.
- ✓ 2022 Restauration peinture 12 apôtres
 - Arrêté CDC Patrimoine n° ARR 2022-13527 à hauteur de 50% du montant estimé HT de 50 000€ soit 25 000€ perçu en intégralité. **Soldé.**

L'arrêté suivant est désormais soldé : groupe sculpté St Erasme. Arrêté n°2022-13505 du 21/06/2022. Financement de 4 410€.

Bibliothèque patrimoniale (19PATR02)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	2 401 570,00 €					
	Chap 20					
	Chap 23	140 000,00				
	Total	2 541 570,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	1 939 118,64 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
20	23336 Etudes bibliothèque	30 000,00				
23	24508 Travaux Bibliothèque	520 000,00				
23	24635 Restauration des meubles classés	30 000,00	22 451,36			
	Total	2 519 118,64 €	22 451,36 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à financer CP		22 451,36€	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Les travaux de réhabilitation de la Bibliothèque patrimoniale « Fesch » se sont terminés et se clôturent sur l'exercice 2024, et les dernières factures sont acquittées au 1^{er} semestre 2025.

Les crédits sont ajustés au BP 2025 afin de prendre en compte les prestations complémentaires et révisions de prix.

Le projet de restauration immobilière de la bibliothèque patrimoniale Fesch a été validé par le conseil municipal du 20 janvier 2020 (Délibération N° 2020/019) qui a donné l'autorisation au Maire de solliciter les subventions de l'Etat et de la Collectivité de Corse.

Avant de débiter les travaux proprement dits, le statut particulier de la bibliothèque Fesch, qui est un établissement classé au titre de Monuments historiques, nous imposait de faire appel à un architecte du patrimoine chargé du diagnostic à qui nous avons également confié la mission de maîtrise d'œuvre : la SARL d'architecture Fabrica Traceorum a été choisie.

Sa mission a débuté en novembre 2020 et plusieurs présentations ont été effectuées par le prestataire, depuis cette date, aux services de la DRAC et à ceux de la Collectivité de Corse.

Photos de la bibliothèque patrimoniale rénovée



Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	1 770 159,78 €					
	Proposition AP	19 069,00				
	Total	1 789 228,78 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	1 340 198,81	449 029,97				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	24521 Loto du patrimoine					
13	25685 DRAC Bibliothèque patrimoniale					
13	25765 sub Etat restauration mobilier					
13	24636 CDC Restauration des meubles classés					
13	24639 CDC Bibliothèque patrimoniale					
	Total	1 789 228,78 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Reste à financer CP	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Il convient d'augmenter le montant des recettes, conformément aux arrêtés reçus.

Les financements sont les suivants (attention base montant total de dépenses= 1 380 500 euros HT) :

- Mécénat BERN fondation du Patrimoine : 500 000€,
- Subvention CDC Patrimoine : 425 000€. **Arrêté n°2020-13109**
- Subvention Etat / DRAC : 590 568,78€. **Arrêté n°2021-12-03-288**
- Dons via la Fondation du patrimoine : 15 000 €
- Mécénat Dassault : 180 000 euros

Une demande de financement complémentaire relative aux travaux de réhabilitation de la façade estimé à 60 000€ a été soumise à la DRAC ainsi qu'à la CDC (DQ) : l'instruction est en cours. Il convient de préciser que cette demande vient en complémentarité, ces travaux n'ayant pas été prévus initialement.

Canal de la Gravona (20PATR02)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	325 000,00 €	0,00 €				
	Chap 20	-298 023,92				
	Total	26 976,08 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028
Déjà financé	26 976,08					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
20	24641 Frais d'étude Canal de la Gravona					
23	24640 Travaux Canal de la Gravona					
	Total	26 976,08€	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à financer CP		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Il est proposé de réduire les montants d'AP afin de clôturer l'opération. Le dossier étant transféré à la CAPA.

Par courrier en date du 21 décembre 2018, le comité de sélection présidé par M Stéphane Bern et associant la Fondation du Patrimoine, le Ministère de la Culture et la Française des jeux a informé la Ville d'Ajaccio que le projet de sauvegarde du canal de la Gravona avait été retenu pour bénéficier des fonds collectés aux jeux « Mission Patrimoine ».

Le projet est financé par la mission Bern (Mécénat) à hauteur de 70% du montant HT soit 205 000€.

Travaux au Musée Fesch (21PATR01)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	874 000,00€	68 211,90				
Chap 23						
Total		942 211,90 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	695 211,90 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	25812 Travaux Musée Fesch 2021	50 000,00	100 000,00			
Total		745 211,90 €	100 000,00€	97 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>197 000,00 €</i>	<i>97 000,00€</i>	<i>97 000,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé au BP 2025 d'ajuster les crédits au rythme d'avancement des travaux.

Musée Fesch 2025 *En cours*

Montant total : 105 000€

Les différents travaux énumérés ci-dessous sont justifiés par les constats de vétusté ou de dégradations opérés par les services techniques de la Ville et le personnel du Palais Fesch. Les interventions envisagées sont les suivantes.

Travaux de reprise d'étanchéité de toiture :

Remplacement des vélux en toiture avec reprises ponctuelles de toiture. Ces travaux viennent clôturer ce sujet, tous les vélux seront remplacés à fin 2025

Coût : **45.000 euros HT.**

Travaux de reprise des bureaux pour donner suite aux problèmes d'étanchéité

Reprise de plafonds et peintures :

Coût : **20.000 euros HT.**

Travaux de renforcement du système d'alarme anti-intrusion :

Remise à niveau de l'alarme :

Coût : **10.000 euros HT.**

Travaux de vidéosurveillance :

Remise à niveau système vidéo et couverture :

Phase 2/3 : Complément caméras

Coût total : **15.000euros HT**

Travaux de sécurité, sécurité incendie – désenfumage :

Remplacement d'un ouvrant de désenfumage :

Pose d'un garde-corps vitré sur issue de secours :

Musée Fesch 2024 En cours

Montant total : 105 000 € HT

Les différents travaux à réaliser sont justifiés par les constats de vétusté ou de dégradations opérés par les services techniques de la Ville et le personnel du Palais Fesch.

✓ **Travaux de reprise d'étanchéité de toiture :**

Remplacement des vélux en toiture avec reprises ponctuelles de toiture : 5 unités

Coût : 40.000 € HT.

✓ **Travaux de reprise des bureaux suite aux problèmes d'étanchéité**

Reprise de plafonds et peintures : Phase 1/3 :

Coût : 20.000 € HT.

✓ **Travaux de renforcement du système d'alarme anti-intrusion : remise à niveau de l'alarme :**

Coût : 10.000 € HT.

✓ **Travaux de vidéosurveillance :**

Remise à niveau système vidéo et couverture :Phase 1/3 : Migration AVIGILON :

Musée Fesch 2022-2023 Travaux finalisés

Montant total des travaux de : 440.000 € HT

Lazaret Travaux terminés

Montant total : 100 000 € HT

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	245 836,00 €	-27 836,00				
Proposition AP						
Total		218 000,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	188 600,00 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	25813 CDC Travaux musée 2021	29 400,00				
Total		218 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé d'ajuster le montant de recette au prorata des dépenses prévues.

Ce programme est financé par la CDC « Dotation Quinquennale » à hauteur de 40% du HT.

- ✓ Travaux palais Fesch 2022-243. **Arrêté n° 2021-18675 Soldé.** Subvention d'un montant de **176 000€** sur la base d'un montant total prévisionnel de dépenses à hauteur de 440 000€.
- ✓ Travaux Lazaret. **Arrêté 2021-18664 Soldé.** Subvention d'un montant de 40 000€ sur la base d'un montant total prévisionnel de dépenses à hauteur de 100 000€.
Au solde, la Ville d'Ajaccio a perçu une recette de **27 836.34 €**, le montant de dépenses étant moindre que prévu.

Une demande de financement de la part de la CDC (DQ), relative aux Travaux du Musée 2024 **reste en d'instruction pour un financement sollicité de 42 000 euros.**

Statuaire Napoléonienne (22PATR02)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	1 038 000,00	-60 000,00				
	Total	978 000,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	803 524,02 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	27021 Statuaire Napoléonienne	174 470,00	5,98			
	Total	977 994,02 €	5,98 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Reste à financer CP</i>	<i>5,98 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il convient d'inscrire les crédits nécessaires à la finalisation des travaux.

La Ville d'Ajaccio est labellisée « Ville d'Art et d'Histoire » à ce titre, la Direction des Patrimoines met en œuvre la politique patrimoniale et recentre son action sur la préservation et la valorisation de son patrimoine et de son histoire.

Le programme de rénovation de la statuaire napoléonienne comprend les sous opérations suivantes :

- ✓ Restauration de la Statue de Napoléon et fontaine au lion Place Foch et réalisation d'une copie de la statue.
- ✓ Restauration statue Diamant Napoléon et Casone.
- ✓ Etude préalable statuaire Abbatucci et Fesch.

Ce programme se clôturera au 2nd trimestre 2025.

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	528 115,05 €					
		-67 489,67				
	Total	460 625,38€				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	286 487,87 €	174 137,51				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	27022 FNADT Statuaire napoléonien					
13	27023 CDC statuaire napoléonien					
	Total	460 625,38 €	0,00€	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à financer CP		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Les recettes sont ajustées à la clôture de l'opération.

Sur la rénovation du statuaire, l'Etat intervient sur la globalité des opérations à hauteur de 50% du montant prévisionnel total HT estimé de 642 214€, via le fond FNADT soit un financement d'un montant de **321 107€**. Arrêté n°2022-198.

Sur l'ensemble des 3 sous opérations la CDC Patrimoine intervient indépendamment à hauteur de 30% de financement sur la base du montant prévisionnel total HT estimé de 557 214€, soit un montant de financement global s'élevant à **167 164€**. Le montant de dépense éligible étant différent car la copie de la statue place Foch n'est pas éligible à ce financement CDC :

- ✓ Restauration de la Statue de Napoléon et fontaine au lion Place Foch. **Arrêté 2022-22809**
- ✓ Restauration statue Diamant Napoléon et Casone. **Arrêté 2022-22814**
- ✓ Etude préalable statuaire Abbatucci et Fesch. **Arrêté n°2022-22813**



CIAP & Baptistère – Partie Aménagement et multimédia (23PATR01)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	585 820,00 €					
Chap 21						
Total		585 820,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	533 148,06 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
21	28319 Multimedia ciap et antiquarium	52 670,00	1,94			
Total		585 818,06 €	1,94 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>1,94 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé d'ajuster les crédits de l'opération à la clôture.

Cet AP concerne la partie « Aménagement et multimédia » du CIAP et du Baptistère « San Ghjuva ». Elle vient donc en complétude des APs partie « Travaux ».

Les crédits proposés au BP 2025 permettent de finaliser ces travaux.

L'opération consiste en la valorisation et l'aménagement des 2 structures créées. Les coûts se distinguent comme suit :

- ✓ Aménagement intérieur, scénographie, multimédia – marché commun CIAP/Baptistère : **Marché 2022V00. Montant TOTAL : 492 000 € TTC**, auquel s'ajoute un avenant de 40 380€ TTC.
- ✓ Acquisition de mobilier. Montant en cours d'actualisation selon les derniers devis attendus.
⇒ **Montant total estimé : 624 820 € TTC**

Concernant les recettes, une demande de financement au titre du PO FEDER/FSE Corse 2021/27 est en cours d'instruction. Aucun financement n'est pour l'instant acté pour cette opération.

Jonction entre le Musée Fesch et la Chapelle Impériale (25PATR03)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	0,00					
	Chap 23	1 210 000,00				
	Total	1 210 000,00€				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé						
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	30680 LIAISON MUSEE CHAPELLE	10 000,00	700 000,00	500 000,00		
	Total	10 000,00 €	700 000,00€	500 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>1 200 000,00 €</i>	<i>500 000,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé d'inscrire l'opération Jonction Musée Chapelle qui sera ainsi ajoutée à la PPI.

Cet AP concerne la partie « Aménagement et multimédia » du CIAP et du Baptistère « San Ghjuva ». Elle vient donc en complétude des APs partie « Travaux ».

La Ville d'Ajaccio et l'Etat, services de la Direction Régionale Affaires Culturelles de la Corse, ont souligné la nécessité d'établir un lien fonctionnel entre la chapelle impériale et le Palais Fesch-musée des Beaux-Arts. Cette volonté repose tant sur les liens historiques qui unissent les deux bâtiments, que sur une gestion et présentation de la chapelle impériale dans la continuité du musée Fesch.

Les deux édifices en présences sont respectivement classés par arrêtés du 22 Juillet 2014 et du 2 Novembre 1976 pour les extérieurs du Palais.

La Ville assumera les travaux pour la partie Musée et Chapelle. Sur la partie Chapelle elle agit pour le compte de la DRAC propriétaire du lieu. Sur la partie Musée Fesch les travaux permettront l'aménagement d'un atelier ainsi que d'une boutique.

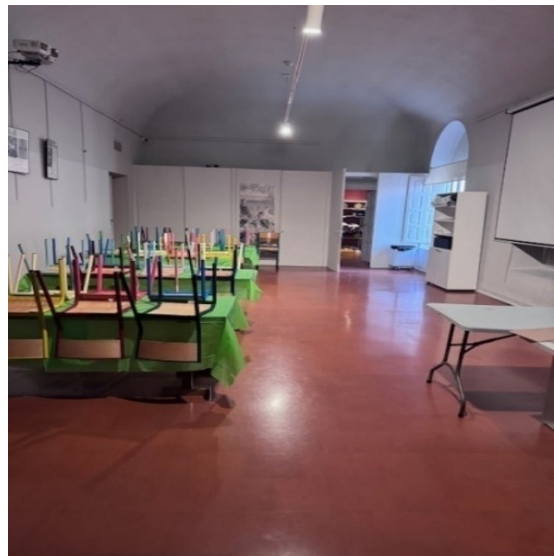
Elle souhaite s'appuyer sur les compétences de l'architecte en chef des monuments historiques, mandaté par la DRAC, ayant assuré les phases d'avant-projet.

COUT TOTAL DE L'OPERATION estimé : 943 838.85 € HT 1 209 289.27 € TTC

- ✓ PART VILLE : 705 614 .05 € HT soit 895 528.77 € TTC
- ✓ PART ETAT : 238 224,80 € HT soit 313 760,50 € TTC



Photo : « Visit Corsica »



Programme « Sports »

Travaux dans les équipements sportifs 2022-2024 (21SP001)

Dépenses TRAVAUX

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	1 059 534,00 €					
Chap 23		-189 510,96				
Total		870 023,04				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	670 023,04 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	25782 TRAVAUX PROGRAMMES SPORTFS	200 000,00				
Total		870 023,04 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à financer CP		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Il est proposé d'augmenter les crédits à hauteur de la finalisation des travaux dans les équipements sportifs prévus sur la période 2022/2024.

Le détail des travaux se décline comme suit :

Travaux dans les équipements sportifs 2024

Montant total de : 163 000 € HT

Les différents travaux énumérés ci-dessous ont été programmés en accord avec les constats réalisés par le Service des Sports, complétés par les différents contrôles annuels réalisés par la Direction des Bâtiments et les prestataires associés.

Interventions envisagées :

Travaux ponctuels au gymnase Pascal Rossini :

Travaux de métallerie et vitrages : Coût 20.000 euros HT

Montant total : 20 000 euros HT

Travaux ponctuels au stade Ange Camille au Stiletto :

Travaux de remplacement des soubassements des bancs : Coût 6.000 euros HT

Travaux de remplacement de l'étanchéité de la toiture local gardien : Coût 15.000 euros HT

Montant total : 21 000 euros HT

Travaux ponctuels piscine JN. CECCONI (Canetons) :

Travaux de création de marches dans le bassin : Coût 10.000 euros HT

Travaux de création de garde-corps / marche dans le bassin : Coût 5.000 euros HT

Travaux de pose de protections solaires pour l'accueil : Coût 12.000 euros HT

Travaux de climatisation de l'accueil : Coût 5.000 euros HT

Montant total : 32.000 euros HT

Travaux ponctuels Gymnase Laetitia :

Travaux de remplacement des chéneaux, pose d'une crinoline : Coût 25.000 euros HT

Travaux de remplacement des solins et couverture : Coût 6.000 euros HT

Travaux de remplacement ponctuel de l'étanchéité : Coût 9.000 euros HT

Travaux de pose d'un éclairage extérieur : Coût 10.000 euros HT

Montant total : 50.000 euros HT

Travaux ponctuels gymnase Michel Bozzi :

Travaux d'installation d'une VMC douche et vestiaires : Coût 10.000 euros HT

Travaux de pose d'un éclairage intérieur : Coût 5.000 euros HT

Montant total : 15.000 euros HT

Travaux ponctuels stade Binda :

Travaux de création de bordure côté grillages : Coût 5.000 euros HT

Travaux de pose d'un revêtement de sol type permeo : Coût 5.000 euros HT

Montant total : 10.000 euros HT

Travaux ponctuels stade Bodiccione :

Travaux de pose d'un éclairage extérieur : Coût 10.000 euros HT

Montant total : 10.000 euros HT

Travaux ponctuels divers multi-sites :

Travaux de mise en sécurité – alarmes : Coût 5.000 euros HT

Montant total : 5 000 euros HT

Equipements sportifs :

Il est proposé le renouvellement et l'acquisition d'équipements et matériels à hauteur de 125 560 € HT pour l'ensemble des structures sportives.

Acquisition d'équipements sportifs (21SP001 ID21)

Dépenses EQUIPEMENT

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	150 000,00 €					
Chap 21						
Total		150 000,00€				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	88 018,97					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
21	25858 EQUIPEMENTS SPORTIFS SUBVENTIO	61 980,00	1,03			
Total		149 998,97 €	1,03 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>1,03 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé d'augmenter les crédits à hauteur de l'avancement des travaux. Le programme d'acquisition d'équipements doit également être finalisé en 2025.

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	378 702,82€					
Chap 13		-4 480,82				
Total		374 222,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	331 992,33 €	34 875,00 €				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	25784 ANS équipements sportifs					
13	25783 CDC - Fonds DQ & Sport	7 350,00	4,67			
Total		374 217,33 €	4,67€	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à financer CP		4,67€	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Travaux dans les équipements sportifs :

Les arrêtés de recettes en cours d'exécution sont les suivants :

- ✓ Phases 2023 et 2024 financés à 40% par la CDC Dotation sports. Financement d'un montant de 136 000 euros (**Arrêté n° 2023-08-01831**).
- ✓ Travaux Rossini financés à 40% par la CDC Dotation sports. Financement d'un montant de 36 000 euros (**Arrêté n°2022-24130**)

Les financements suivants sont **soldés**, le versement global prévu a été perçu :

- ✓ Phase Travaux 2021/2022 financée à 40% par la CDC DQ. Financement d'un montant de 91 440 euros (**Arrêté n° 2021-18672**).
- ✓ Rénovation des vestiaires du Stiletto. Recette perçue : 60 960€. (**Arrêté n° 2021 16166**).

Equipements sportifs :

L'acquisition des équipements sportifs est financée par la **CDC à hauteur de 40% soit 49 882€** de dotation pour un montant total de dépenses prévu de 125 560€. (**Arrêté 2022-18379**) La demande de financement déposée auprès de l'ANS a été refusé au motif que le matériel n'était pas « structurant ». Une nouvelle demande sera soumise auprès de l'ANS.

Travaux dans les équipements sportifs 2025/27 (25SP001) – NOUVELLE AP

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	200 000,00 €					
	Chap 23	160 000,00				
	Total	360 000,00€				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	0,00	0,00	0,00	0,00		
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	29631 TRAVAUX SPORTS 25/27		130 000,00	130 000,00	100 000,00	
	Total	0,00 €	130 000,00€	130 000,00 €	100 000,00€	0,00 €
	<i>Reste à financer CP</i>	<i>360 000,00 €</i>	<i>230 000,00 €</i>	<i>100 000,00</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé d'inscrire les crédits nécessaires en AP afin de pouvoir débiter les engagements du programme 2025/27. Les programmes de travaux sont en cours d'élaboration.

Aucune recette n'est pour le moment actée.

Tennis Club du Casone (20STA01) – NOUVELLE AP

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	0,00					
	Chap 23	500 000,00				
	Total	500 000,00				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	0,00	0,00	0,00			
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	30681 INSTALL., MATERIEL ET OUTILL.	200 000,00	300 000,00			
	Total	200 000,00	300 000,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Reste à financer CP</i>	<i>300 000,00</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé d'inscrire 500 000 € de crédits en AP pour débiter l'engagement des travaux de réhabilitation du tennis du Casone. La réhabilitation concernera dans un premier temps les terrains de tennis.

Recette

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	0,00					
	Chap 13	163 000,00				
	Total	0,00				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	0,00					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
	30688 ANS TENNIS CASONE	71 720,00	91 280,00			
	Total	71 720,00	91 280,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Reste à financer CP</i>	<i>91 280,00</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

En termes de recette, l'ANS finance à hauteur de 40% cette réhabilitation soit une subvention à inscrire de 163 600€ (arrêté ANS-ES-DOMC-11085). Un financement CDC est en cours d'instruction à hauteur de 40%.

Programme « Voirie »

Traversée de Mezzavia (17VOIR03)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	4 090 123,55 €					
	Chap 20	-7 239,97				
	Chap 23	-20 000,00				
	Total	4 062 883,58 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	4 047 883,58 €	0,00				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
20	23227 Frais d'études					
23	20871 Traversée de Mezzavia	15 000,00 €				
	Total	4 062 883,58 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé d'ajuster les crédits au rythme d'avancement. L'opération se clôture en 2025.

Cette AP reprend les nouvelles dispositions relatives à ce projet votées lors du Conseil Municipal de septembre 2020. Un surcoût est prévu à hauteur de 128 853,55 €.

Cette opération a pour objet la requalification de la traverse de Mezzavia, dans sa section comprise entre le giratoire d'Acqualonga et le giratoire de la RD n°81, dite route de Calvi.

L'objet est de pallier aux difficultés connues jusqu'ici : trottoirs et chaussées occupés par des véhicules en stationnement, carrefours accidentogènes par leur positionnement et leur configuration, manque de stationnement réglementé.

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	2 240 000,00 €					
Chap 13						
Total		2 240 000,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	1 960 000,00 €	280 000,00				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	20872 SUBVT CTC TRAVERSEE MEZZAVIA					
Total		2 240 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Aucune modification n'est proposée volet recette.

Le projet est cofinancé par la CDC à hauteur de 80% du HT (chiffrage 2020) (**Convention de Maîtrise d'ouvrage MAARCH/2020A/5455**) soit 2 400 000 euros.

Travaux cours Napoléon (17VOIR04)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	5 429 436,84 €					
	Chap 23	-107 036,66				
	Total	5 322 400,18 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	5 062 400,18 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	20987 Aménagement Cours Napoléon	27 000,00	233 000,00			
	Total	5 089 400,18 €	233 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Reste à financer</i>	<i>233 000,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Cette opération est terminée. **Les crédits nécessaires au paiement des dernières dépenses sont proposés au BP.**

La rénovation du cours Napoléon, est projetée depuis l'intersection avec l'avenue Beverini, jusqu'au carrefour dit du « diamant » à l'intersection des avenues de Paris, 1er Consul et rue Eugène Macchini.

Dans un premier temps, il s'est agi de rénover totalement les revêtements et de moderniser l'éclairage public. Le projet prend également en compte le mobilier urbain (bornes et bancs pierre) ainsi que le renouvellement et la plantation nouvelle d'arbres, afin d'obtenir à nouveau un paysage végétal fourni et harmonieux.

L'ensemble des sites d'intérêts patrimoniaux sur et autour de cet axe sont recensés et se voient appliquer des traitements particuliers.

Les aménagements proposés se veulent évolutifs et modulaires afin de pouvoir accueillir des évolutions fonctionnelles qui pourraient être nécessaires sur cet axe, à moyens et à longs termes. A titre d'exemple il sera ainsi possible d'accueillir de nouveaux modes de circulation et de stationnement avec notamment la création d'une voie dédiée aux bus à gabarit réduit et aux vélos.

Secteurs remarquables : création de plateaux traversants

Celui-ci a une triple vocation :

D'une part, conférer un traitement qualitatif et particulier à cette zone d'intérêt. En effet un premier diagnostic du cours Napoléon a permis d'identifier plusieurs secteurs justifiant un traitement particulier de par les retraits et la qualité des bâtiments avoisinants, les interfaces urbains avec les autres rues et quartiers. Ces secteurs dont les options d'aménagement se basent effectivement sur la création de continuité « traversantes » sont en premier lieu :

- Le parvis de la Préfecture
- Le parvis de l'Eglise St Roch
- L'axe Boulevard Pascal Paoli/Cours Napoléon/Place Abbatucci

De même 2 autres secteurs ont été identifiés comme justifiant un traitement paysager particulier :

- Le parvis du théâtre St Gabriel –Aujourd'hui Hôtel des Postes
- La Piazzetta intersection des cours Napoléon et Rue Fesch

D'autre part, Assurer une continuité paysagère à l'aménagement au moyen de cet espace de transition, adoucir la perception routière de cet axe au fort trafic

Enfin, A l'instar des passages surélevés déployés sur de nombreux autres secteurs, améliorer la sécurité des piétons

L'opération se réalise phase par phase, autour des principaux axes d'intérêts.

A titre d'exemple, la première phase d'intervention « cours Napoléon – Section parvis St Roch » s'est inscrite dans un double cadre d'aménagement :

Elle est venue compléter les travaux de réhabilitation de l'Eglise St Roch comprenant notamment la mise en lumière et la restauration des façades, par le renouvellement des revêtements au droit du parvis et la création d'un plateau surélevé et traversant

Elle est venue constituer la première phase de la réflexion globale des revêtements du cours Napoléon. En ce sens il s'agit d'une préfiguration des aménagements qui seront réalisés sur cet axe majeur du centre-ville qui a permis de valider la perception du public de ces nouveaux aménagements.

Aménagements prévus : les mobiliers urbains

Le projet présenté comprend le mobilier intégré en pierre (borne de sécurité et bancs pierre).

Une proposition mobilière complémentaire sera émise conformément à la doctrine paysagère en cours de création et visant et notamment la pierre et le métal (en particulier un possible recours à l'acier Corten), ainsi qu'une tendance plus moderne venant contrebalancer le caractère plus classique des candélabres.

Aménagements prévus : la végétalisation

Il est proposé de maintenir la trame existante et de la compléter là où des arbres n'ont pas été remplacés par le passé, voire la renforcer sur les secteurs remarquables. En matière d'essences il est proposé par la Direction de l'environnement un réemploi des essences déjà implantées sur le cours Napoléon et plus largement sur le centre-ville d'Ajaccio. C'est d'ailleurs une des préconisations d'une contribution du CAUE quant au réaménagement du cours Napoléon. Les sujets en bonne santé seront maintenus, le renouvellement du réseau d'arrosage devrait permettre un entretien plus favorable des arbres plantés.

Aménagements prévus : la modernisation de l'éclairage public

Il consiste en la poursuite du déploiement d'un éclairage LED garant d'une sobriété énergétique, de style en fonte à décor floraux avec une lanterne d'aspect cuivrée à couronne ciselée circulaire, déjà utilisé dans plusieurs secteurs du centre-ville depuis de nombreuses années notamment sur la place du Diamant, le boulevard Lantivy... Des déclinaisons à bouquets multiples seront proposées selon les sections et les retraits constatés. Des mats simples sont proposés en vis-à-vis. Plusieurs marques notamment Françaises, propose un design compatible et il n'y donc pas d'atteinte à la concurrence quant à la prescription d'un tel modèle.

Aménagements prévus : matériaux de dallage du Cours Napoléon

La pierre proposée est un granit comportant des teintes beiges et jaunes plus chaudes que de nombreuses pierres employées régulièrement en dallage sur la région Corse notamment pierre de Brando, quartzite... Elle paraît plus conforme aux maçonneries et parements utilisés historiquement sur le bassin ajaccien de par les gisements avoisinants. Elle semble pleinement compatible avec les nombreux appareils mis à nu sur le secteur tout comme avec les décors et couleurs d'inspiration baroque qui se développent sur les façades du cours Napoléon.

L'origine des matériaux importés sera méditerranéenne ou européenne.

Les bordures et caniveaux auront une finition grenailée, les dallages présenteront un flammage plus léger.

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	3 612 328,80 €					
Proposition AP						
Total		3 612 328,80€				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	2 348 688,00 €	1 263 640,00€				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	22091 Subvention CDC ex CD2A					
Total		3 612 328,00 €	0,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à financer CP		0,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Ces travaux sont cofinancés par l'ex CD2A pour un montant de **2 348 688,00 €**, intégralement perçu au titre l'exercice 2023.

Un financement PO FEDER/FSE Corse 2014/2020 dans le cadre du projet global de requalification du centre ancien a été obtenu pour un montant de **1 263 640 € : versement attendu en 2024.**

Ce la porte donc le **taux de financement du projet, surcoûts compris à 80%.**

Poste de commandement de régularisation du trafic (PCRT) (19VOIR02)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	3 097 896,99 €	339 109,06				
	Chap 20					
	Chap 23					
	Total	3 437 006,05 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	2 556 350,05 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
20	24544 Etudes PCRT	20 000,00	221 546,94			
23	23278 Programme Feux Tricolores	150 000,00	489 109,06			
	Total	2 726 350,05 €	710 656,00€	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>710 656,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est prévu d'inscrire les CPs nécessaires à la clôture de l'opération prévue en 2025.

Il est nécessaire d'inscrire des crédits en AP et en CP afin de finaliser l'opération afin de couvrir le coût lié à l'avenant au marché. Une nouvelle convention devrait être signée avec la CAPA afin de prendre un compte ce surcoût, qui serait établie selon les mêmes conditions que la précédente.

Cette opération de travaux a pour objet la création d'un Transport en Commun en Site Propre (TCSP) intégrant un dispositif de régulation de trafic.

Un TCSP est un système de transport public pouvant utiliser des emprises affectées à son exploitation. Afin que le TCSP créé prenne en considération les composantes nécessaires à son efficacité et à son efficience à l'égard notamment de l'objectif de réduction de l'émission de Gaz à Effet de Serre, l'intégration d'un dispositif de régulation de trafic : Poste Central de Régulation du Trafic (PCRT), est fondamentale. Cette opération consiste en la création d'un transport en commun en site propre (TCSP), couplé à un poste central de régulation du trafic (PCRT). Elle sera réalisée à travers :

- La mise en œuvre de travaux d'aménagement des axes principaux qui permettront la création du TCSP, la mise aux normes des carrefours pour les traversées piétonnes, et la mise en place de la fibre et de boucles ;
- Le remplacement des feux tricolores et leur équipement, afin de les rendre intelligents.

Les montants initiaux des travaux sont :

- Travaux de voirie et réseaux divers (VRD) pour un montant de 809 190,40 € HT ;
- Fourniture d'un poste central de régulation du trafic et mise aux normes des carrefours à feux, mise en œuvre des réseaux de communication entre le PCRT et les équipements de carrefours pour un montant de 894 032,69 € HT ;
- Fourniture et mise en place des équipements permettant d'assurer une priorité aux bus au niveau des carrefours à feux pour un montant de 145 563,00 € HT ;

Recette

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	1 045 965,23 €					
	Proposition AP	451 990,39				
	Total	1 497 955,62 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	920 687,97 €	429 573,03 €				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	25801 Participation CAPA PCRT	147 690,00	4,62			
13	24512 DSIL PCRT					
	Total	1 497 951,00€	4,62€	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Reste à financer CP</i>	<i>4,62€</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé d'ajuster les recettes à hauteur du prorata des dépenses. Seule la subvention CAPA reste active.

L'opération est financée à hauteur de 27,5% du HT par la CAPA. Le montant total de dépenses prévues à la convention s'élève à 1 453 910,00 euros HT.

L'opération est également financée à hauteur de 42.33% du HT dans le cadre de la DSIL (**ARR 2019-10-21-251 du 21 octobre 2019**). **Solde demandée, en attente de versement.** Le montant de financement prévu initialement a été sollicité soit 818 525€.

Murs de soutènement (20VOIR01)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	685 110,00 €					
	Proposition AP	530 000,00				
	Total	1 215 110,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	415 030,21 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	24550 Murs de soutènement	100 000,00	700 000,00	79,79		
	Total	515 030,21 €	700 000,00 €	79,79 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Reste à financer CP</i>	<i>700 079,79 €</i>	<i>79,79 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé au BP 2025 d'inscrire un montant d'AP et de CP nécessaire au démarrage de deux nouvelles opérations :

- ✓ **Mur de soutènement St Roch,**
- ✓ **Mur de soutènement Torretta.**

PROGRAMME DE TRAVAUX EN COURS

Le mur de soutènement Impératrice Eugénie : 7 075 € HT *En cours*

L'objet est :

- De définir un programme d'investigations.
- D'établir une étude géotechnique type G2 AVP / PRO.
- De proposer une solution de confortement.
- De réaliser le à prédimensionnement et l'estimation de la solution proposée.

Le mur de soutènement Cunéo : 62 774 € HT *En cours*

- Réalisation d'un ouvrage de type paroi clouée, mise en place de clous et d'un parement béton.
- Dé-végétalisation.
- Réalisation d'un système de drainage, de type barbacane.

PROGRAMME DE TRAVAUX FINALISES

Le talus Maglioli : 72 740€ HT *Terminé*

Le talus du chemin de Toretta : 134 290 €HT (Travaux d'urgence) *Terminé*

Le mur de soutènement Salines 6 Candia : 72 740 € HT *Finalisé*

Le mur de soutènement Chemin de Toretta : ETUDES pour élargissement de chaussée : 54 995 € HT *Finalisé*

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	171 188,00 €					
Chap 13		-14 456,66				
Total		156 731,34 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	106 794,34 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	24666 DQ CUNEO ET SALINES 6					
13	25817 DQ CHEMIN DE TORETTA	49 930,00	7,00			
Total		156 724,34 €	7,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>7,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé au BP 2025 d'ajuster les crédits au rythme d'avancement des dépenses.

Ces programmes sont financés par la dotation quinquennale de la Collectivité de Corse (40% du HT).

Les arrêtés de subvention en attente (CDC -DQ) sont les suivants :

- ✓ **Mur de soutènement Cunéo** : montant prévisionnel 62 774 €. Subvention : 25 109€ (40%).
- ✓ **Mur Impératrice Eugénie** : montant prévisionnel 7 075 €. Subvention : 2 830€ (40%).

Les arrêtés de subvention soldés, versements perçus (CDC -DQ) sont les suivants :

- ✓ **Mur de soutènement Toretta** : montant prévisionnel 54 995 €. Subvention : 21 998€ (40%).
En attente versement CDC
- ✓ **Mur de soutènement Saline VI Candia** : Financement versé : 23 982€ (40%)
- ✓ **Mur de soutènement Torretta – travaux d'urgence**. Financement perçu : 53 716 € (40%)
- ✓ **Mur de soutènement Maglioli**. Financement perçu : 29 096 € (40%)

Bornes de contrôle d'accès (20VOIR03)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	980 000,00 €					
Proposition AP						
Total		980 000,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	883 648,30 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	24644 Bornes de contrôle d'accès	95 000,00 €	1 351,70			
Total		978 648,30 €	1 351,70€	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à financer CP		1 351,70 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

L'opération est en phase de finalisation. Le montant des crédits de paiements est abondé afin de finaliser les travaux.

Il est prévu d'installer de nouvelles bornes d'accès pour un montant de 209 110 € sur l'exercice 2024.

Ce programme se décompose comme suit :

Phase 1 : 90.000 EUR HT Bornes d'accès concernées : 2 unités

- Entrée rue Fesch côté Mairie (1) / Intersection rue Fesch, rue des 3 Maries (1)

Phase 2 : 360.000 EUR HT Bornes d'accès concernées : 8 unités

- Sortie rue Fesch côté place Abbatucci (1) / Intersection rue Fesch, rue des 3 Maries (1)
- Rue Emmanuel Arène (2)
- Accès place du Diamant (2)
- Place Abbatucci (2)

Phase 3 : 450.000 EUR HT Bornes d'accès concernées : 10 unités

- Rues perpendiculaires à la Rue Fesch côté cour (Assomption, Sébastiani, 3 Maries, Charon) (4)
- Zone taxi – Place Diamant (2)
- Pascal Rossini – Collège Fesch (1)
- Lycée Fesch, côté cour (1)
- Création contrôle d'accès divers (2)

Soit un total de : 900.000 EUR HT (neuf cent mille € hors taxes).

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	676 363,64€					
Proposition AP						
Total		676 363,64 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	485 308,26 €	157 343,45 €				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	24646 DSIL bornes de contrôle d'accès	16 850,00	1,93			
13	24645 CDC Bornes de contrôle d'accès	16 860,00				
Total		676 361,71 €	1,93 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à financer CP		1,93 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Les recettes sont ajustées au prorata des dépenses prévues à la finalisation de l'opération.

Ce programme est financé :

- A hauteur de 40% du montant HT par la DSIL. **Arrêté n°2021-04-26-067 du 26 avril 2021**
- A hauteur de 40% du montant HT par la dotation quinquennale de la Collectivité de Corse **Arrêté n° 2021 18676 SDU**

⇒ **Montant total de subvention : 720 000€.**

Si le montant total de dépense ne peut être atteint la subvention sera réduite au prorata.

Co-maîtrise d'ouvrage voirie CDC (20VOIR04)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	1 065 100,00 €					
	Chap 204					
	Chap 23	105 750,00				
	Total	1 170 850,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	430 550,00 €					
204	24680 Opérations CDC cofinancées		370 150,00	370 150,00		
	Total	430 550,00 €	370 150,00 €	370 150,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Reste à financer CP</i>	<i>740 300,00 €</i>	<i>370 150,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Ce programme concerne 2 opérations :

RD 111 : Trottet – Cimetière : 565 000€ HT

Il s'agit d'une opération sous maîtrise d'ouvrage de la Collectivité de Corse s'élevant à 4 909 081€HT. Conformément à la délibération 19/233 AC du 25 Juillet 2019 de la Collectivité de Corse, précisant les modalités de financement des travaux routiers en traversée d'agglomération, le plan de financement de l'opération est le suivant :

- CDC : 3 739 500€ HT
- CAPA : 110 000€HT
- Ville d'Ajaccio : 565 000 €HT
- Etat : 494 581€ HT

La participation de la Ville sera versée par fonds de concours comptabilisé au chapitre 204

RD 211 : Aménagement de l'ex RT 21 et création d'une piste cyclable entre le port de l'Amirauté et le fond de baie : 211 500€HT

L'opération sous maîtrise d'ouvrage de la CDC est estimée à un montant total de 1 050 000€ dont 585 000€HT pour la sous opération « piste cyclable » cofinancée par l'Etat dans le cadre du FMA et 470 000 euros pour la sous opération « voirie » cofinancée par la commune d'Ajaccio.

Modernisation de l'éclairage public (21VOIR02)



Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	5 776 463,00 €					
Proposition AP						
Total		5 776 463,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	3 077 527,86 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	25866 Modernisation éclairage public	1 000 000,00 €	1 698 935,14€			
Total		4 077 527,86 €	1 698 935,14€	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>1 698 935,14€</i>	<i>0,00€</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé au BP d'ajuster les crédits au rythme d'avancement du chantier.

Ce programme consiste à changer l'ensemble de l'éclairage public de la Ville pour un équipement LED, basse consommation.

Le budget prévisionnel global est le suivant :

Dépenses		Montants (€)	
		HT	TTC
Investissements matériels	Dépose et pose de 4609 luminaires leds	3 875 420	4 262 962
	Dépose et pose de 21 projecteurs leds	21 000	23 100
	Pose de 62 horloges astronomiques	31 000	34 100
	Mise en œuvre d'une télégestion pour 30 armoires	234 500	257 950
	Pose de détecteurs de présence sur 50 luminaires	17 000	18 700
	Remplacements de 1158 supports non fonctionnels	1 109 000	1 219 900
Prestations intellectuelles	AMO rénovation	490 000	588 000
	Communication	10 000	12 000
Dépenses non énergétiques	Travaux de mise en sécurité sur armoires	400 000	440 000
	Remplacement de 3184 supports	2 489 550	2 738 505
TOTAL		8 667 470	9 595 217

L'objet des travaux est d'engendrer les effets suivants :

- Une réduction de la consommation de 80%
- Une réduction de 110 000 euros de la facture énergétique dès 2024
- Une réduction des émissions des CO₂ estimée à 573 tonnes_{eq}/CO₂ par an.

La phase 1 a été clôturée au 31/12/2023 pour un montant TTC de 2 707 211€ TTC. Grâce aux travaux engagés, 1 338 point lumineux ont été rénovés, proposant des luminaires leds. Sur la base du dernier tarif EDF Corse « éclairage public », en date d'août 2023, le gain financier sur les consommations énergétiques s'établirait à 199 841 € / an. La diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre serait de l'ordre de 578.63 tonnes équivalent CO₂.

La phase 2 a été déposée et débute au 1^{er} trimestre 2024, pour une finalisation prévue en juin 2025. Le montant estimé pour cette phase s'élève à 2 955 580 € TTC. Elle prévoit 1 094 point lumineux rénovés.

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	3 858 337,00€					
Proposition AP		961 140 €				
Total		4 819 477,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	1 378 961,26 €	332 235,74				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	25867 FEDER CPER Eclairage public	400 000 ,00	561 140,00			
13	25869 DSIL ECLAIRAGE PUBLIC					
13	28397 FONDS VERT	607 060,00	1 540 080,00			
13	25868 Prime cspe éclairage public					
Total		2 718 257,00 €	2 101 220,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>2 101 220,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé au BP 2025 d'augmenter les recettes au prorata des dépenses à réaliser.

Le déploiement du schéma directeur a fait l'objet d'une candidature de la ville d'Ajaccio dans le cadre de l'appel à projets de l'Agence d'Urbanisme et d'Energie, de l'ADEME et d'Edf.

Le plan de financement de l'opération se décompose comme suit :

Opération	Montant prévisionnel HT	Financement prévisionnel acté	Financier	Taux de fin	Accord reçu
PHASE 1 Modernisation EP	1 825 190,00	544 200,00	FEDER AUE	29,82%	CO0033914
		693 000,00	AGIR PLUS	37,97%	Convention
Phase 2 Modernisation EP	2 677 800,00	961 145,00	FEDER / EDF	31,55%	En cours d'instruction
		1 659 992,00	Fonds Vert	48,45%	Arrêté n° 2023-BATPP-124

La demande de financements FEDER/EDF pour la phase 2 reste en attente de conventionnement.

Le solde de la phase 1 pour la partie FEDER reste également en attente.

Programme Voirie 22 / 25 (22VOIR01)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	5 225 000,00 €					
Chap 23						
Total		5 225 000,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	3 352 350,38 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	26956 Voirie 22/25					
23	27033 VOIRIE 22/25					
23	28295 TRAVAUX VOIRIE 22/23	1 872 649,62				
Total		5 225 000,00 €	0,00€	0,00€	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé d'ajuster les crédits au rythme de l'avancement des travaux. L'opération se clôture sur l'exercice.

La Commune suit un programme pluriannuel 2023/2025 de prévision des travaux de voirie qui se décline comme suit :

PROGRAMME VALORISATION/RENOVATION VOIRIE GLOBAL 2022/2025

Chaussées – Terrassements - Signalisation horizontale
Trottoirs – Maçonneries - Dispositifs de retenue - Signalisation verticale
Etudes

La Ville d’Ajaccio via son programme Voirie réalise la requalification de son patrimoine viaire afin d’améliorer le cadre de vie de ses habitants.

Cette requalification comprend les réalisations suivantes :

- La sécurisation des carrefours et leurs traversées piétonnes
- La sécurisation des traversées piétonnes devant les écoles
- La création de plateaux surélevés et autres aménagements permettant d’apaiser les vitesses et améliorer la sécurité routière
- L’élargissement des trottoirs pour les plantations d’arbres
- La rénovation des trottoirs et des chaussées
- La rénovation de l’éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore
- Les mises aux normes d’accessibilité aux personnes à mobilité réduite des stationnements, des cheminements piétons et des traversées piétonnes
- La création de cheminements piétons et cyclables
- La gestion des eaux pluviales de surface

PROGRAMME 2022-2025 GLOBAL			
NATURE DES TRAVAUX	COÛT HT TOTAL		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Chaussées – Terrassements – Signalisation horizontale</u> ▪ <u>Trottoirs – Maçonneries – Dispositifs de retenue – Signalisation verticale</u> ▪ <u>Etudes</u> 	Année 2023	Année 2024	Année 2025
	2 050 000.00	1 700 000.00	1 700 000.00
	HT	HT	HT
	Total		
	5 450 000.00 HT		

ANNEE 2023	
NATURE DES TRAVAUX	COÛT HT
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Chaussées – Terrassements – Signalisation horizontale</u> ▪ <u>Trottoirs – Maçonneries – Dispositifs de retenue – Signalisation verticale</u> ▪ <u>Etudes</u> 	<p>2 050 000.00 HT Dont 350 000 HT Charles Bonaparte</p>

ANNEE 2024	
NATURE DES TRAVAUX	COÛT HT
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Chaussées – Terrassements – Signalisation horizontale</u> ▪ <u>Trottoirs – Maçonneries – Dispositifs de retenue – Signalisation verticale</u> ▪ <u>Etudes</u> 	<p>800 000.00 HT</p>

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	1 900 000,00 €					
Chap 13		-759 342,51				
Total		1 140 657,49 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	820 658,49 €	264 129,00 €				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	26957 DQ voirie 22/25	55 870,00				
Total		1 140 657,49 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Les recettes sont ajustées au BP 2025 au vu du solde de l'opération en AP et en CP.

Les travaux de voirie sont financés par la dotation quinquennale de la CDC à hauteur de 40% du HT.

Voirie 2023 : financement s'élevant à hauteur de 820 000,00 euros (**arrêté 2022-09-00584**)

Voirie 2024 : financement s'élevant à hauteur de 320 000,00 (**arrêté 2024-09-07748**)

Eclairage public 2021 (22VOIR02)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	376 440,00 €					
Proposition AP		-35 000,00				
Total		341 440,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	136 391,28 €	0,00				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	27027 Eclairage public 21	205 040,00 €	8,72			
Total		341 431,28 €	8,72 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à financer CP		8,72 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Il est proposé d'augmenter les CPS afin de terminer les travaux du programme en cours.

Les opérations prévues sont les suivantes :

Opérations	Nature des dépenses	Coût HT
Eclairage Public ceinturage de la CCI (Quai de la république, F Corbellini + Rue Roi Jérôme. Mise en place câbles sous terrains et pose de mâts, lanternes d'éclairage public.	Installation de câbles en sous terrains Pose de mât et lanternes	90 100 €
Réfection de l'éclairage Public accès Gymnase Laetitia depuis l'Avenue Napoléon 3	Modification réseau sous terrain et création alimentation. Remplacement lanternes	9 100 €
Alimentation 2 lanternes Av Bévérini.	Enfouissement des réseaux et pose de câble en sous terrain.	9 100 €
Réfection alimentation EP Vazzio devant « U Licetto ».	Modification réseau sous terrain, remplacement mâts	23 000 €
Réfection réseau EP E. MACCHINI.	Modification réseau sous terrain et création alimentation.	23 000 €
Parking Santa Lina.	Installation complète d'un éclairage neuf. Réalisation réseaux sous terrain, pose mâts et lanternes.	38 000 €
Création éclairage Chemin de Pietralba.	Pose câble d'alimentation et installation neuve, mâts et lanternes.	18 000 €
Candélabre fonte Jardin Elisa.	Remplacement candélabre fonte dans le jardin d'enfant.	9 100 €
Réfection éclairage A Peretti/ N Peraldi.	Remplacement de candélabre led accidentés.	23 000 €
Réfection réseau EP St Paul Av Mal Lyautey	Réfection réseaux sous terrain suite à manifestation étudiante. Réalisation de tranchée et remplacement câble d'alimentation.	5 000 €
Renfort éclairage Rce M. Etienne Chemin du Loretto.	Ajout de deux mâts bois et installation de réseau aérien et pose lanternes.	12 000 €
Création éclairage rue Marengo	Installation complète d'un éclairage neuf. Réalisation réseaux sous terrain, pose mâts et lanternes.	28 000 €
Rue Candia 2 mâts cigarette.	Remplacement de deux candélabres spécifique led.	23 000 €
TOTAL		310 400 €

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	124 160,00 €					
Proposition AP						
Total		124 160,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	37 248,00 €	12 348,00				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	27028 DQ Eclairage public 21	74 560,00 €	4,00€			
Total		124 156,00€	4,00€	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>4,00€</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Les recettes sont ajustées au BP 2025 au prorata des dépenses.

Ces travaux sont financés par la dotation quinquennale de la CDC à hauteur de 40% du HT prévisionnel.
Arrêté n° 2022-09-00579.

Requalification de la place du Diamant (23VOIR01) - ETUDES

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	1 619 800,00 €					
Chap 20						
Total		1 619 800,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	627 117,02					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
20	28222 Frais d'études Place Diamant	600 000,00	392 682,98			
Total		1 227 117,02 €	392 682,98 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>392 682,98 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé d'augmenter les crédits à hauteur du rythme d'avancement des travaux.

L'opération « Diamant » se décompose en deux parties :

- La réhabilitation de la place d'autre part : prévu au budget principal
- L'extension du parking d'une part : affecté au budget Parking

Elle est ensuite dissociée en deux AP : la présente AP concernant l'étude, la suivante concernant les travaux.

La place De Gaulle, aussi appelée la « place du Diamant », est située en un point stratégique de la ville, le long d'axes de circulation principaux. Elle marque la séparation entre la vieille ville et les nouveaux quartiers. Offrant une vue magnifique sur le golfe d'Ajaccio, elle est la principale place piétonne d'Ajaccio. D'une surface d'environ 1.7 ha, elle représente un espace urbain emblématique de la ville. Cette place possède aussi une forte dimension patrimoniale avec la présence d'un monument érigé sous le Second Empire, pour honorer la gloire de Napoléon 1er et de ses frères. Ce dernier est représenté en statue de bronze sur un cheval, toujours vêtu à la romaine. Il est entouré de ces frères, Joseph, Louis, Lucien et Jérôme, statues en pieds de granit rose.

Elle accueille tout au long de l'année des évènements festifs.

Réaménagée dans les années 85, elle ne correspond plus aux besoins actuels et ne cadre pas avec la dimension souhaitée pour Ajaccio par la Municipalité. C'est pourquoi la Commune entend aujourd'hui la réhabiliter, afin de la moderniser et ainsi ré impulser le dynamisme du centre historique.

Travaux de la place du Diamant (23VOIR03) -TRAVAUX-

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	13 766 081,00 €					
	Chap 23	300 000,00				
	Total	14 066 081,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	905 089,42					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	28395 TRAVAUX PLACE DU DIAMANT	6 183 080,00	6 977 911,58			
	Total	7 088 169,42 €	6 977 911,58 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Reste à financer CP</i>	<i>6 977 911,58 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé d'augmenter les crédits à hauteur du rythme d'avancement des travaux afin de permettre le mandatement.

Le montant des crédits d'AP inscrits s'élève à 14 066 081 € nécessaire à l'engagement des travaux.

Les travaux ont été initiés en janvier 2024, pour une fin prévue en juin 2026.

Le réaménagement de la place doit permettre de :

- Végétaliser l'espace et redonner toute sa place à l'eau ;
- Valoriser l'espace en cohérence avec les projets connexes dans un souci de promotion identitaire et patrimoniale ;
- Contribuer au rayonnement d'Ajaccio dans un contexte méditerranéen d'échanges et de promotion culturelle ;
- Améliorer l'accessibilité dans un souci global de mobilité durable ;
- Permettre une gestion raisonnée et partagée des espaces ;
- Améliorer la visibilité et l'accès aux commerces ;
- Maintenir les équipements existants : kiosque à musique, manège...
- Recréer un lieu propice à la déambulation prenant en compte le climat et la typologie des populations (résidents et touristes) ;
- Intégrer les éléments de gestion urbaine de proximité (propreté, déchets, ...).

Images tirées du film de présentation du projet



Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	9 048 056,50 €					
Chap 13						
Total		9 048 056,50 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	1 357 208,48					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	28396 PTIC PLACE DU DIAMANT	4 615 900,00	3 074 948,02			
Total		5 973 108,48 €	3 074 948,02 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>3 074 948,02€</i>	<i>0,00€</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est prévu au BP 2025 d'inscrire les recettes estimées au prorata des travaux réalisés.

Le montant total de subvention PTIC attendue avait été inscrite en AP au budget 2024, ainsi que le cadencement des versements prévus annuellement qui dépendront de l'avancée des travaux.

Le PTIC (fonds Etat) a été acté à hauteur de **9 048 056,50€**. Ce versement est conditionné par l'état d'avancement des travaux à mi-parcours.

Une demande de financement complémentaire a été soumise à la Collectivité de Corse au titre du PO FEDER/ Corse 2021-2027, qui reste en attente d'instruction.

Le plan de financement de réhabilitation de la place du Diamant est le suivant :

Intitulé de l'opération	Montant prévisionnel initial HT	Financement prévisionnel acté	Financier	Taux de fin	Accord reçu
Réhabilitation Place du Diamant	14 864 664,00 €	2 843 674,70 €	FEDER	19%	En attente d'instruction
	12 925 795,00 €	4 524 028,25 €	PTIC	70%	Contrat de projet PTIC Arrêté 2024-046
		4 524 028,25 €	PTIC		Contrat de projet PTIC Arrêté en attente

Giratoire Confina (23VOIR02)

Dépenses

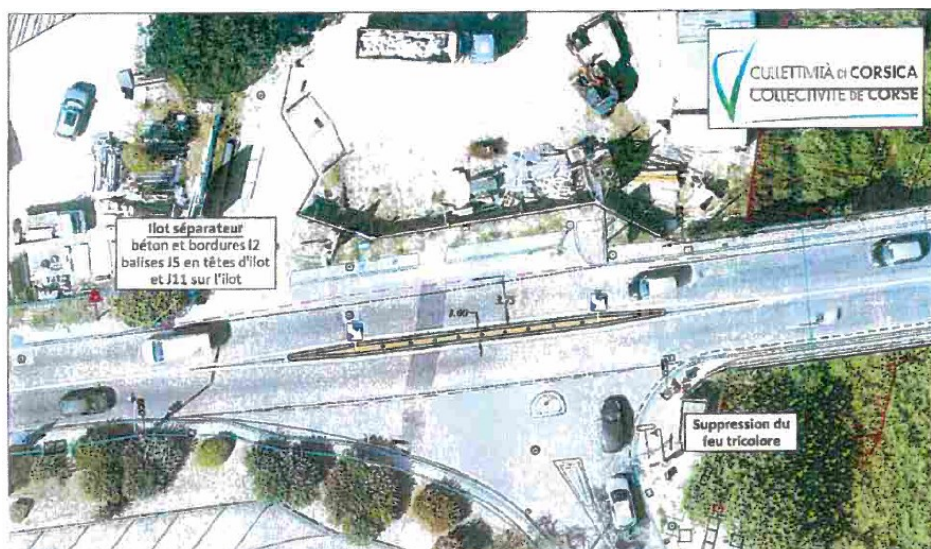
Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	1 100 000,00 €					
	Proposition AP					
	Total	1 100 000,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	16 020,00 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	28321 GIRATOIRE CONFINA	200 000,00 €	883 980,00 €			
	Total	216 020,00 €	883 980,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>883 980,00 €</i>	<i>0,00€</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé d'ajuster les crédits de paiements au prorata de l'avancement des travaux prévus en 2025.

Cette AP concerne les travaux effectués au niveau du Giratoire de la Confina qui consiste à réaliser les travaux nécessaires à la création de l'accès (giratoire sur la RD31, voie communale).

Sur les 1 100 000€ de travaux prévus, la Ville prend en charge 550 000 € sur la partie qui la concerne correspondant à : la voirie communale, l'éclairage public, les aménagements paysagers, ainsi qu'un tiers du financement de la partie travaux de création du giratoire. Elle avance les frais globaux pour le compte de la CdC qui remboursera de manière cadencée (cf convention co maitrise d'ouvrage).

Présentation des travaux



Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	550 000,00€					
Chap 13						
Total		550 000,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	0,00 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	28322 GIRATOIRE CONFINA	148 190,00 €	401 810,00 €			
Total		148 190,00 €	401 810,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>401 810,00 €</i>	<i>0,00€</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Les recettes évoluent en fonction des dépenses, doivent donc être ajustées à la hausse.

La convention de co maitrise d'ouvrage prévoit un remboursement de la CDC à hauteur de 50% soit 550 000€ à percevoir dont les paiements seront cadencés comme suit :

Récapitulatif des paiements	%	€ TTC
Avance à la remise des marchés de travaux, de MOE et autre prestataire signés	20	110 000
Présentation de l'état récapitulatif des dépenses TTC réalisées correspondant à un minimum cumulé de 50 % du montant global TTC de l'opération	50	275 000
présentation d'un état récapitulatif des dépenses TTC réalisées correspondant à un minimum cumulé de 90 % du montant global de l'opération	20	110 000
Présentation de l'état récapitulatif des dépenses TTC réalisées pour un minimum cumulé de 100 % du montant total de l'opération accompagné de tous les justificatifs.	Solde (10)	55 000

Programme Voirie 2025/ 27 (25VOIR01)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	2 090 000,00					
	Chap 23	-1 010 000,00 €				
	Total	1 080 000,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé						
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
23	29617 TRAVAUX VOIRIE 25/27	100 000,00	980 000,00			
	Total	100 000,00 €	980 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Reste à financer CP</i>	<i>980 000,00€</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé de réduire le montant d'AP initialement dévolu au nouveau programme de travaux de voirie. Les crédits de paiement prévus pour l'exercice 2025 s'élève à 100 000 €.

Le programme de travaux 2025 est en cours de modification.

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté						
	Chap 13					
	Total	0,00 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	0,00	0,00	0,00	0,00		
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	29615 CDC DQ VOIRIE 25/27					
	Total	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Une demande de financement a été déposée concernant le dossier « Voirie 2025 » pour un financement s'élevant à hauteur de 760 000,00 : **En attente d'instruction DQ**

PPA Noël Franchini (25VOIR02)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté						
	Chap 20	300 000,00				
	Total	300 000,00				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	0,00	0,00	0,00	0,00		
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
20	30682 FRAIS D'ETUDES		250 000,00	50 000,00		
	Total	0,00 €	250 000,00€	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Reste à financer CP</i>	<i>300 000,00€</i>	<i>50 000,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé d'inscrire les crédits nécessaires au démarrage des études. L'opération sera inscrite à la PPI.

Aucune recette n'est pour le moment actée. Les dossiers de demandes de financement sont en cours d'élaboration.

Le projet de renouvellement urbain de l'avenue Noël Franchini vise à transformer un risque majeur d'inondation en opportunité de requalification urbaine, pour un quartier moins vulnérable et plus résilient. Le défi consiste à anticiper la ville de demain, respectueuse de la nature et de son environnement.

L'élaboration d'un plan guide ainsi qu'une note récapitulative sont en cours, qui permettront de déterminer les travaux à effectuer.

Autorisations de programme relatives à des subventions d'investissement versées à des tiers

D'autres propositions budgétaires au budget primitif 2024 relatives aux Autorisations de Programmes concernant des aides aux tiers s'établissent comme suit :

OPAH et aides au bâti (19OPAH01)

Dépenses

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	2 774 558,00€					
	Chap 20	-113 495,37				
	Chap 204	445 030,00				
	Total	3 106 092,63				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	1 094 462,63 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
20	30650 Frais d'études PLU	44 160,00				
20	23299 MISSION ETUDES OPAH CANNES	70 900,00				
20	30651 FRAIS D'ETUDES QUALITE AIR	29 700,00				
204	23296 OPAH CANNES	316 870,00	900 000,00			
204	23297 Aides bâti ancien	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
204	23298 Aides Ascenseurs	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
	Total	1 886 092,63 €	1 030 000,00 €	130 000,00€	130 000,00 €	130 000,00 €
	<i>Reste à financer CP</i>	<i>1 420 000,00 €</i>	<i>390 000,00 €</i>	<i>260 000,00 €</i>	<i>130 000,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé au BP 2025 de couvrir les engagements en cours.

Cette AP votée en 2019 intègre les opérations OPAH Cannes, OPAH Villages, les aides dans le domaine du bâti ancien et les aides aux ascenseurs.

Il est également proposé de gérer sur cette AP les subventions en investissements aux associations sociales.

En 2023, un avenant est proposé pour la copropriété BINDA :

« -la Ville est attendue en année 4 sur 259 000 euros, et en année 5 sur 212 550 euros. La subvention relative au suivi-animation, de 16 000 euros/ an, est intégrée à ces calculs.

Pour arriver à cet estimatif, Urbanis a comptabilisé pour l'année 4 un nombre de 29 dossiers (13 PB et 16 PO), 17 de ces dossiers sont actuellement déposés à l'Anah et ont été estimés au montant réel des devis.

Les 12 autres dossiers correspondent au prévisionnel de la fin de l'année 4, et ils ont été calculés sur la base des montants moyens par dossier fournis par l'Anah dans le cadre des études pré-op.

-L'année 5 a été calibrée sur la base de 23 dossiers (8 PB et 15 PO), toujours sur la base des montants moyens utilisés dans le cadre des études pré-opérationnelles.

-Se trouve également dans le document le plan de financement prévisionnel relatif au projet de requalification des 4 bâtiments de la copropriété BINDA, projet que la CAPA et la CDC semblent susceptible d'accompagner, selon des modalités à définir (on partira sur une base de 5 % de participation pour la CAPA, et 200 000 euros pour la CDC) . Si tel était le cas, il s'agirait, en plus du montant de la participation de la Ville, chiffré à 299 950 euros, de faire l'avance pour les deux partenaires financiers, conformément aux termes de la convention »

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	1 132 510,13 €					
	Chap 13	-48 073,08				
	Total	1 084 437,05 €				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	261 294,93 €	146 907,85 €				
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
13	23301 ANAH					
13	23302 OPAH CDC	155 210,00	341 024,27			
13	23314 OPAH CAPA	52 100,00	127 900,00			
	Total	615 512,78 €	489 924,27€	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Reste à financer CP	468 924,27 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Il est proposé d'ajuster les recettes au prorata des dépenses prévues.

L'OPAH des Cannes fait l'objet de plusieurs financements actés dans une convention datée du 28/12/2017. L'avenant « Binda » est également pris en compte.

OPAH Cœur de Ville (24OPA01)

Dépenses ANIMATIONS

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	982 875,00					
Chap 20						
Total		982 875,00				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	0,00 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
Chap 20	29407 OPAH COEUR DE VILLE ANIMATION	85 000,00	85 000,00	85 000,00	82 875,00	0,00
Total		85 000,00 €	85 000,00 €	85 000,00 €	82 875,00 €	0,00 €
<i>Reste à financer CP</i>		<i>877 875,00 €</i>	<i>792 875,00€</i>	<i>707 875,00€</i>	<i>625 000,00 €</i>	<i>625 000,00 €</i>

Il est proposé d'inscrire au BP 85 000 € de crédits de paiements nécessaires à l'acquittement des premières dépenses.

L'opération OPAH Cœur de Ville a pour but d'engendrer la réhabilitation de 250 logements et cible pour cela 10 copropriétés. La convention est actuellement à signature par tous les partenaires. La durée prévue est de 5 ans. Les marchés sont en cours de passation.

La phase animation consiste à déterminer, en premier lieu, le coût prévisionnel des opérations de renouvellement urbain, puis à animer la rénovation/réhabilitation des logements et mené l'accompagnement des copropriétés et suivre les opérations de renouvellement urbain.

Le montant des dépenses d'animation se décompose comme suit (remboursement compris) :

La Ville d'Ajaccio avance l'ensemble des frais soit 874 000 € HT. 961 400 € TTC.

Les partenaires financiers de l'opération sont les suivants :

- Part CAPA : 80 k€ HT soit 88 k€ TTC
 - Soit 14 667 € par an sur 6 ans
- Part CDC : 135 k€ HT soit 148 500 € TTC
 - Soit 24 750 € TTC par an sur 6 ans
- Part ANAH : 409 k€ HT soit 449 900€ TTC.
 - Soit 74 984 € par an sur 6 ans

Le reste à charge pour la Ville s'élève à : 250 k€ HT soit 275 k€ TTC. La Ville avance les frais pour le compte de la CAPA et la CDC et de l'ANAH.

Dépenses TRAVAUX

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	3 063 000,00					
Chap 204						
Total		3 603 000,00				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	0,00 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
Chap 204	29406 OPAH COEUR DE VILLE	50 000,00	850 000,00	880 000,00	880 000,00	943 000,00
Total		50 000,00	850 000,00 €	880 000,00	880 000,00	943 000,00
<i>Reste à financer CP</i>		<i>3 553 000,00€</i>	<i>2 703 000,00€</i>	<i>1 823 000,00€</i>	<i>943 000,00€</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé d'inscrire 50 000 € en crédits de paiements.

L'OPAH -*Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat*- portant sur le Renouvellement Urbain du Cœur de Ville d' Ajaccio est présenté ci-après. Elle prévoit une phase animation tout au long du projet, et une phase travaux.

Le montant des dépenses liés aux travaux se décompose comme suit (remboursement compris) :
3 274 690 € HT sur 5 ans soit **3 602 159,00 € TTC**.

- Part Ville : 937 875 € HT sur 6 ans soit k€ HT par an.
- Part CAPA : 468 815 € reversé Ville sur 6 ans soit
- Part CDC : 1 868 000 € reversé Ville
- Part ANAH : versement direct non compris dans le montant total.

Au vu des différents financements prévus, le reste à charge pour la Ville s'élève à : 937 875 € HT soit 1 031 662.50€ TTC.

Présentation du projet

La Ville d' Ajaccio a engagé un certain nombre d'initiatives au travers de son programme Action Coeur de Ville lancé en 2018, lui permettant de réorienter son action sur le cœur de ville d' Ajaccio. Le périmètre ORT compte 10 848 logements, soit 32% du parc communal. Il concentre près d' un tiers du parc de logements de la commune dont près de 44% a été construite avant 1949 (soit 4 734 logements) et 78% construits avant le règlement thermique de 1974.

Le dispositif Action Cœur de Ville coordonne les actions de renouvellement urbain et apporte une meilleure cohérence entre les outils, notamment des outils davantage coercitifs ou volontaristes de maîtrise foncière et de résorption de l'insalubrité ou des phénomènes de vacances.

Cinq grandes orientations ont été définies, portant l'ambition sur le Cœur de ville d'Ajaccio :

Axe 1 - De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville ;

Axe 2 - Favoriser un développement économique et commercial équilibré ;

Axe 3 - Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions ;

Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine ;

Axe 5 - Fournir l'accès aux équipements et services publics.

Afin de concourir à certaines des orientations fixées dans son programme local de l'habitat (PLH) approuvé en 2020, et de s'inscrire dans le programme Action Cœur de Ville (et notamment de son axe 1), la Ville d'Ajaccio a lancé une étude pré-opérationnelle et le calibrage du futur dispositif d'amélioration de l'habitat,

L'étude pré-opérationnelle portant sur le cœur de ville d'Ajaccio a statué sur l'opportunité de mener à bien un projet de d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain sur le cœur de ville d'Ajaccio.

Compte tenu des besoins identifiés dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle sur le territoire de l'ORT de la Ville d'Ajaccio, la Ville a identifié les enjeux suivants :

- La lutte contre les situations d'habitat indigne des propriétaires occupants aux revenus modestes ou du parc locatif,
- L'équilibre entre les fonctions saisonnières et permanentes de l'habitat, entre attractivité touristique et fonctions permanentes de la ville
- Un habitat attractif, équilibré (entre propriétaires occupants et propriétaires bailleurs) et accessible notamment en favorisant l'accession à la propriété
- L'accompagnement des copropriétés dégradées ou désorganisées (structuration des copropriétés « informelles »)
- Le renouvellement urbain et le réinvestissement du cœur de ville (requalification d'espaces publics et réhabilitation d'îlots)
- Un enjeu foncier avec la mise en œuvre d'opérations de réinvestissement à l'échelle d'immeubles ou d'îlots dégradés (ORI, THIRORI-RHI).

Recettes

Proposition BP 2025						
	Historique	AP 2025	AP 2026	AP 2027	AP 2028	AP 2029
Voté	0,00	2 446 650,00				
Chap 20						
Total		2 446 650,00				
Crédits de paiement (CP)						
	Historique	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Déjà financé	0,00 €					
Chapitre budgétaire	Ligne de crédit					
Chap 13	29408 PARTICIPATIONS ANAH OPAH COEUR	19 020,00	143 280,00	197 600,00	165 690,00	241 060,00
Chap 13	29409 PARTICIPATIONS CDC OPAH COEUR	10 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	230 000,00
Chap 13	29410 PARTICIPATIONS CAPA OPAH COEUR	10 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	230 000,00
Total		39 020,00	543 280,00€	597 600,00€	565 690,00€	701 060,00€
<i>Reste à financer CP</i>		<i>2 407 630,00€</i>	<i>1 864 350,00€</i>	<i>1 266 750,00€</i>	<i>701 060,00€</i>	<i>0,00 €</i>

Il est proposé d'ajuster le montant des recettes au prorata des dépenses, le démarrage de l'opération étant prévu en 2025.

Ces opérations revêtent des partenariats financiers multiples que sont : l'ANAH, la CDC et la CAPA. La contractualisation des financements est en cours.

Délibération relative aux AP/AE :

Adopte les tableaux de synthèse annexés.